



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

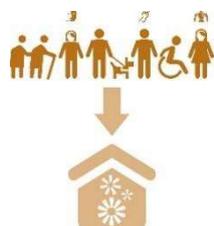
Rapport d'activités



2024, les chiffres clés

+ de 1000

**Personnes
accompagnées
en file active**



32

**Etablissements
et services**

+1 offre d'habitat inclusif



Dont
un tiers
d'enfants
(- de 20 ans)

103

ADHÉRENTS



316

Professionnels

Dont 89 % en contrat
à durée indéterminée
au 31/12/2024



214

Dont 189 en CDI
et 25 en CDD



102

Dont 95 en CDI
et 7 en CDD

Nombre de contrats en intérim :

378 en 2024

334 en 2023

252 en 2022



Budget global de 25 128 656 €



SOMMAIRE

Rapport Moral.....	4
Rapport de l'activité associative	7
Rapport de l'Activité des Établissements et Services.....	16
Rapport Financier	51
GLOSSAIRE	58

Rapport Moral

Dominique MORIN, président

Mesdames, Messieurs,

C'est toujours avec un immense plaisir qu'en tant que président de l'APA JH Sarthe-Mayenne, j'ouvre cette Assemblée générale ordinaire par la présentation du rapport moral. Avant d'évoquer la situation de notre association, je vous livre quelques éléments de contexte qui ont peu ou prou des incidences sur notre fonctionnement et nos prises de décision. Sur le plan international, depuis la dernière assemblée générale, on ne peut que regretter la prolongation de la guerre entre l'Ukraine et la Russie qui n'est pas sans conséquences puisque ce conflit a été à l'origine d'une inflation importante ces dernières années. Une autre guerre inquiète le monde car elle se situe au Moyen-Orient avec le risque qu'elle pourrait s'étendre. Je veux parler du conflit direct israélo-palestinien. Au-delà des tensions internationales qui divisent le monde, mesure-t-on les budgets qu'il faut débloquer pour s'approvisionner en armes et en matériels de combat, a-t-on idée du nombre de victimes qui ne sont pas toutes militaires ? Les populations civiles en paient le prix fort. La guerre moderne n'a pas vocation à faire des prisonniers !

Par ailleurs, la dissolution de l'Assemblée nationale en France le 9 juin 2024, la nomination depuis de pas moins de 4 premiers ministres, la montée des partis d'extrême droite au sein de l'Union européenne et l'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis n'augurent rien de bon pour les années à venir. Le populisme, reflet des crises économiques, identitaires et sécuritaires qui se sont succédé, a le vent en poupe, exploitant souvent les peurs en promouvant un nationalisme exclusif et en stigmatisant les immigrés et les minorités. La récession économique et un chômage toujours trop élevé créent un terreau fertile pour que ces partis captent les inquiétudes économiques des électeurs en promettant des politiques protectionnistes et anti-immigration.

Le 17 février dernier, nos députés ont beaucoup peiné à voter enfin un budget pour la France, budget qui constitue une étape clé dans la gestion responsable des finances publiques et qui s'inscrit dans une stratégie pluriannuelle de redressement des comptes publics, afin de ramener le déficit à 5 % du PIB dès 2025, avec un objectif de retour sous les 3 % à l'horizon 2029.

Ce redressement repose sur un effort budgétaire d'ampleur avec une recherche d'économies à hauteur de 60 Md€. Dans ces conditions, vous comprendrez que l'APA JH est directement concernée puisque je vous rappelle que notre équilibre financier est dû à un fort pourcentage de financement public, un peu plus de 67 %.

L'occasion m'est donnée de remercier les partenaires que sont l'ARS (Agence régionale de santé) des Pays de la Loire, le Conseil départemental de la Sarthe et tout récemment, celui de la Mayenne qui permet enfin l'accompagnement des adultes sourds et la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités) et ses aides au poste afin de soutenir l'employabilité des salariés des entreprises adaptées qui bénéficient d'une RQTH, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Dans ce contexte empreint d'incertitudes, il convient de rester très attentif aux annonces de nos gouvernants. L'heure est aux économies et nous craignons de subir les conséquences d'éventuelles politiques publiques en récession. Aussi, faut-il plutôt réfléchir à faire évoluer l'offre de service afin de répondre encore et toujours aux besoins exprimés des personnes en situation de handicap.

La démarche d'autodétermination et la mise en œuvre de leur pouvoir d'agir nous font prendre conscience que certaines réponses d'hier ne sont plus appropriées aujourd'hui. J'en veux pour preuve que les foyers d'hébergement ne font pas recette et qu'il convient de développer d'autres modes d'habiter comme l'habitat inclusif de Saint-Calais qui fait carton plein et on espère ouvrir le second projet à la fin de l'année ou de travailler les mobilités pour que les jeunes travailleurs acceptent d'intégrer les sites de notre ESAT unique qui sont en majorité en périphérie de la Sarthe.

Quant aux foyers pour atteindre le taux d'occupation souhaité, pourquoi ne pas tenter de convaincre les financeurs qu'ils pourraient accueillir d'autres publics mais avec des moyens supplémentaires pour financer les embauches nécessaires pour des accompagnements de jour.

Le transfert de l'ESAT du centre-ville de Saint-Calais sur la zone artisanale et industrielle du Pressoir marque la volonté de l'association à rester implantée en milieu rural, dans des locaux adaptés aux activités du XXIème siècle avec un parc-machine en partie renouvelé.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont permis d'opérer ce déménagement dans les meilleures conditions possibles. Pour l'APAJH Sarthe-Mayenne, c'était une première et on peut dire que, malgré tous les aléas de dernière minute, cette opération s'est conclue avec une grande satisfaction et un profond soulagement !

Ces transformations, ces évolutions vont faire en sorte que le nom de Louis Autissier va disparaître des tablettes puisque dans moins d'un an, le foyer d'hébergement qui portait son nom aura disparu. La transition est idéale pour aborder le 60^{ème} anniversaire de notre association dont Louis Autissier fut le 1^{er} président.

Comme nombre d'APAJH, cette création fut l'œuvre conjointe de militants de la MGEN (Mutuelle générale de l'Éducation nationale) et du SNI (Syndicat national des instituteurs). La réunion constitutive a eu lieu le 18 juin 1965 dans les locaux de la MGEN rue de Wagram au Mans en présence de Robert Séguy, référent permanent du SNI à Paris. Rendons hommage aux pionniers dont les noms évoqueront peut-être, pour les plus anciens ici présents, des militants convaincus et engagés, je veux citer les Péan, Chilard, Salinas, Rivière, Marouseau, Picard, Hercent, Germann, Sentenac et seulement 2 femmes, le Dr Jeannine Gallouédec et Mlle Suzanne Morel.

En date du 29 décembre 1965, l'APAJH est déclarée à la préfecture de la Sarthe et paraît dans le journal officiel du 17 janvier 1966. L'association de placement et d'aide aux jeunes handicapés est née et se propose d'informer les parents, de fournir une aide morale et matérielle aux adolescents afin de faciliter leur embauche et insertion sociale, d'organiser leur formation professionnelle et créer des homes d'accueil à leur intention, d'assurer l'éducation, la formation et la mise au travail de jeunes handicapés mentaux ne relevant pas de classes de perfectionnement, et enfin de permettre la souscription à une assurance survie qui versera une rente pour les enfants devenus orphelins. Cette APAJH uniquement militante apporte son soutien aux familles et dialogue avec les autorités pour imaginer des solutions d'accueil pour les jeunes laissés pour compte à leurs parents. Les premières réalisations seront une halte éducative en 1971 à La Flèche et l'IME route de l'Hardangère à Allonnes en 1972. Que de projets non aboutis, que d'énergie dépensée mais avec opiniâtreté, sans rien lâcher, ces défricheurs ont su convaincre les financeurs du bien-fondé de leurs démarches.

Étant le 7^{ème} président depuis sa création, je vous épargnerai la longue suite d'ouvertures de services et d'établissements qui au fil des années permettent à notre association d'être bien présente sur les 2 territoires de Sarthe et de Mayenne (depuis la fusion en 2009) et d'être un acteur incontournable du secteur du handicap et surtout reconnu.

2025 célèbre donc le soixantenaire de notre association. Depuis six décennies, c'est tout un mouvement de militants bénévoles, de collaborateurs, de personnes accompagnées et leurs proches, qui trace le sillon d'une société plus juste, laïque et inclusive. Sur les traces de nos aïeux, sur ce terreau fertile, nous continuons inlassablement et collectivement à imaginer les accompagnements de demain car toute la société évolue et les personnes en situation de handicap ne sont pas les dernières à s'emparer les outils d'aujourd'hui et à vouloir bénéficier au maximum de leurs capacités à s'autodéterminer et faire entendre leur pouvoir d'agir. Que ne ferait-on pas pour répondre à leurs besoins en recherchant l'innovation et l'évolution de notre offre de service. Beau programme pour notre futur projet associatif qui débutera l'année prochaine et ce, pour une période de cinq ans.

Comme vous pouvez le constater, l'APAJH est restée fidèle à son objet social premier répondant avec succès à ce que ses partenaires attendent d'elle. Si elle est au rendez-vous, elle le doit à ses équipes de collaborateurs qui, sous la houlette de la directrice générale et des différentes directions, s'investissent pleinement afin de satisfaire aux missions que lui confient les financeurs publics. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement professionnel et leur adhésion aux valeurs associatives.

En conclusion, depuis plus de 60 ans notre association est profondément ancrée sur ses deux territoires. L'occasion aussi m'est donnée de reconnaître l'engagement volontaire de mes collègues administrateurs sans lesquels la gouvernance associative serait en péril. J'en profite pour faire appel aux bonnes volontés pour intégrer le Conseil d'administration qui mériterait un développement de son nombre d'administrateurs tout en le rajeunissant.

Vous avez un an pour y réfléchir puisqu'il n'y a pas d'élections du tiers sortant cette année.

Je vous souhaite une bonne Assemblée générale et n'oubliez pas : Joyeux anniversaire à l'APAJH Sarthe-Mayenne.



Rapport de l'activité associative

Les temps forts

Françoise GUÉRIN, secrétaire générale

Rapport de l'activité associative Juillet 2024- Juin 2025

Tout d'abord, je voudrais remercier celles et ceux, membres du CA et du secrétariat qui m'ont aidé à la réalisation de ce rapport d'activités. Voici comme l'an passé le document préparatoire qui vous permettra de mieux suivre le déroulement de cette AG 2025.

Voici quelques-uns des thèmes de réflexion que nous avons abordés cette année en gardant toujours le cap sur l'autodétermination et la vie inclusive :

1. L'avancée en âge des usagers et l'avenir après le travail en ESAT ;
2. Le développement durable : comment intégrer cette notion dans notre projet ?
3. La vétusté, l'entretien et l'adaptation de nos biens immobiliers ;
4. L'avenir des IME et des ESAT.

Le questionnement sur **notre engagement militant et l'animation de notre vie associative** se poursuit toujours.

Cette année, le CA et le bureau se sont ouverts à 2 nouveaux membres. La section locale de La Flèche s'est elle aussi renouvelée avec une nouvelle présidente : Anita Guichon.

Par contre, nous regrettons que la section de Saint-Calais ait dû se dissoudre et mettre fin à ses activités en juin par manque de forces vives. Remerciements à celles et ceux qui ont contribué activement à dynamiser cette instance de proximité et à Denis Chesnier son dernier président qui vient de partager son solde entre l'ESAT, le foyer d'hébergement et l'A.R.T. (Atelier Ressource pour le Travail, l'ex Section annexe de l'ESAT).

La vie du Conseil d'Administration

La vie associative s'organise autour de plusieurs temps forts que vous retrouverez ci-dessous.

2025 célèbre aussi 60 ans de vie associative et plusieurs moments festifs vont rythmer l'année.

L'association poursuit son travail à travers :

- **Ses bureaux nomades** qui se réunissent sur différents sites de l'APAJH 72-53. Cela facilite le dialogue avec les usagers et les professionnels. Ces rencontres enrichissent nos réflexions et permettent de les confronter aux réalités de terrain.

- **Ses portes-ouvertes** des établissements et services qui ont pour but de mobiliser les équipes et les usagers autour de leurs projets. Elles favorisent les échanges avec les familles des usagers et pourquoi pas des enfants des professionnels qui souhaitent découvrir le lieu de travail de leurs parents. Mais aussi les professionnels d'autres établissements et tous les invités adhérents ou non de l'association. Ce sont de précieux moments d'ouverture au public. Une belle démonstration des pratiques d'accompagnements et une reconnaissance avérée de leur qualité.

- **Ses événements locaux et festifs** organisés sous l'égide des sections locales. Ils mettent en avant nos valeurs associatives.

Les militants des sections locales sont toujours très mobilisés autour des différents projets locaux d'habitat ou autres. Ils assurent le relais avec l'association départementale et proposent de nombreuses animations. Vous retrouverez la plupart des événements dans le calendrier des temps forts ci- dessous.

- **Ses conseils d'administration** où sont prises les décisions. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : Anita Guichon et Hémir Horch.

- Et ce temps fort qui nous réunit aujourd'hui, **l'Assemblée générale ordinaire**. Merci à notre partenaire Le Mans Université de nous accueillir.

Voici un rappel de ces temps forts depuis la dernière AG du 25 juin 2024 à Saint-Calais :



Juillet – Août 2024 :

- Passage de relais entre Nicole Chauveau et Anita Guichon à la présidence de la section locale Sarthe Sud.

- Grâce aux initiatives de la Fédération, du Conseil Régional et de l'ASAC (Association calaisienne de sport adapté), une cinquantaine de Sarthois accompagnés par l'APAJH ont pu vivre des moments inoubliables sur les différents sites des Jeux Olympiques à Paris. Merci aux équipes qui se sont mobilisées pour que ce moment festif et fédérateur soit partagé par le plus grand nombre.



Septembre : Le bureau nomade s'est réuni au 2A (Le Mans) et à l'Envol (Allonnes)

- Portes-ouvertes à Bratières et 30^{ème} anniversaire du foyer avec une belle exposition de photos de résidents et un parcours découverte.

- Forum des associations à La Flèche avec une bonne participation de l'APAJH.

- À l'ESAT de Marolles, on inaugure un refuge LPO (Ligue protectrice des oiseaux).

- Les oubliés du Ségur voient leur revendication partiellement aboutir.



Octobre : Le bureau nomade s'est réuni au foyer Alain Daubian à La Flèche

- Journées portes-ouvertes : le 16 octobre, le centre Genouël démarre et fête en même temps ses 20 ans avec des ateliers d'immersion proposés aux participants.

- Au tour de l'ESAT Kalistâ de fêter ses 40 ans : le 19 à Allonnes, le 20 à Saint-Calais, le 21 à Marolles et le 22 à La Flèche. Tous les sites ont vu une bonne participation, avec plus 360 visiteurs. De belles rétrospectives et de nombreux témoignages et partout une reconnaissance de la qualité et la diversité du travail réalisé sur les sites.

- Notre rendez-vous fléchois, la fête des châtaignes et une semaine du Goût avec la découverte du fouet angevin à Daubian.



Novembre : Le bureau nomade s'est réuni à l'IME d'Allonnes

- À Saint-Calais, on inaugure le nouvel ESAT le 20 novembre.

- Une exposition à Marolles-les-Braults : « Passions & créations ».

- 123 participants sarthois enthousiastes se sont retrouvés au Carrousel du Louvre pour les Trophées APAJH sur le thème du festival.

Décembre : Le bureau nomade s'est réuni à l'ESAT de Saint-Calais

- Le dispositif 2A met en place un temps de sensibilisation/information sur la thématique des directives anticipées. Avec une présentation réalisée par l'association « Jusqu'à la mort accompagner la vie ».

- L'IME donne rendez-vous au Mans pour son marché de Noël avec ses produits maison, de quoi se régaler.



Janvier 2025 : Le bureau nomade s'est réuni à l'Envol à Allonnes

- Les membres du bureau ont vécu un très riche et sympathique "vis ma vie" avec les jeunes de l'Envol. Ce même bureau s'est terminé sur un temps d'échange avec M. le Maire, Gilles Leproust.

- C'est encore l'époque des cadeaux à Marolles : le foyer va pouvoir acquérir un téléviseur grâce à son investissement dans l'opération menée par l'association « Bouchons 72 » et divertissement assuré pour le concours Puzzle du 12 janvier.

- La section locale de La Flèche a organisé le 18 janvier sa soirée dansante annuelle suivie de sa "galette des rois".

- Et à Allonnes, les jeunes nous confectionnent de savoureuses galettes.

- Les équipes de l'A.R.T. de l'ESAT participent au festival « 24 COURTS » avec l'association « Le Lacet » à Mulsanne, du cinéma sur le thème « récits de voyages ».

Février : Le bureau nomade s'est réuni à l'ESAT de La Flèche

- Formation de militants et de professionnels au Mans sur le thème de la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises). Il s'agissait de bien comprendre les enjeux du développement durable et de réfléchir aux possibilités d'actions possibles à mettre en œuvre sur notre terrain.

Mars : Annulation du bureau nomade

- Conférence de territoire Grand Ouest à l'ESAT de Gonfreville l'Orcher (près du Havre) où les militants ont pu préparer le prochain projet associatif fédéral autour des thèmes de la RSE et du réseau engagé.

- Remise d'un chèque à l'Envol par l'association « Opération bouchons 72 »

Avril : Bureau nomade au centre Genouël au Mans

- Le journal associatif rend hommage à Gilles Paumier qui a marqué par son passage à la tête de l'association, l'accompagnement des déficients sensoriels.

- Exposition du Collectif Handi Moi Oui ! au musée de la faïence à Malicorne.

Mai : Bureau au SSEFS 53 à Laval

- AG de la section locale Sarthe Sud

Juin : Bureau au foyer de vie M. Dachary à Roëzé/Sarthe et en juillet au siège social

- Journée Portes ouvertes des fonctions support au siège social.

- Participation d'une délégation Sarthe-Mayenne au Congrès fédéral à Paris les 12, 13 et 14 juin : seront à l'étude les statuts et le projet associatif autour des thèmes de la RSE et du réseau engagé.

- Et pour finir le 1^{er} juillet, l'AG de l'APAJH Sarthe-Mayenne à l'Université du Mans.



La vie du Conseil d'Administration

La **vie associative** est déterminée par le bon **fonctionnement** du conseil d'administration et du bureau.

Vous pouvez en découvrir ici la composition actuelle et les représentations de chacun dans différentes instances et auprès d'associations partenaires.

19
Administrateurs

Dont
12 membres
du Bureau

Dont
1 Président
1 Vice-président
1 Secrétaire générale
1 Secrétaire adjoint
1 Trésorier
1 Trésorier adjoint

Petit rappel :

Le conseil d'administration met en œuvre la politique déterminée par l'assemblée générale. Il est notamment habilité à créer et gérer des services ou établissements spécialisés pour répondre aux besoins des personnes handicapées dans le cadre des objectifs définis à l'article 2 et en conformité avec les modalités prévues au règlement intérieur. Il se sera réuni 6 fois depuis la dernière AGO.

Le bureau, quant à lui, est l'organe d'exécution des décisions prises par le conseil. Il s'est réuni à 11 reprises. Il est habilité à prendre toute décision ayant un caractère d'urgence pour la bonne marche de l'association, à charge d'en rendre compte à la plus proche séance du conseil d'administration.



Le Conseil d'Administration

(Rappel pour les sigles : se reporter au Glossaire en fin de document)

Réélu tous les deux ans par les adhérents lors de l'Assemblée générale, il est constitué depuis le 17 septembre 2022 de :

Sigrid ANDRIEU

Présidente de la CDU du centre Bocquet
 à MAMERS, Membre de la CDAPH et du CVS
 FH Les Feuillantines à Marolles

Philippe COSTEUX

Trésorier
 Suppléant au CTS 53 et au Fonds pour
 l'insertion des PH de la Fonction publique
 Membre du CVS des foyers de Roëzé/Sarthe
 et Alain Daubian de La Flèche

Jean-Pierre BORDERIE

Référent JMF

Jean-Louis CECCANTI

Représentant à la commission accessibilité
 Les Alpes Mancelles

Nicole CHAUVEAU

Membre de la CDAPH,
 Suppléante au CDCA 72,
 CVS FV Alain Daubian La Flèche
 Vice-présidente section locale



Annie DRONNE

Françoise GUÉRIN

Secrétaire générale
 Membre de la CDAPH, MDPH 72 et Comex 72
 Membre représentant à l'APPAMH
 Et suppléante au CTS 72
 Suppléante du Collectif associatif Handicap 72 et
 "Handi Moi Oui"
 CVS ESAT Hors murs et de l'IME l'Hardangère
 Administratrice CCAS Allonnes

Anita GUICHON

Présidente Section locale Sarthe Sud

Luc JUHEL

Président de la CDU du Centre Hospitalier
 du Mans (CHM)

Marion CHAUVIN

CVS Foyer Jean Bratières La Flèche

Christophe GOUSSÉ

Président Section locale Nord Sarthe
 CVS sup. FH les Feuillantines

Yves FOUCAULT

Vice-président du CA
 Représentant au DAC72
 CVS FH Louis Autissier et ESAT Saint-Calais
 Administrateur CCAS Bessé-sur-Braye et Saint-Cal
 Membre de la CDU du CH de Saint-Calais

Hémir HORCH

Guy MASSÉ

Trésorier adjoint
 CVS ESAT et SA ESAT de Marolles
 et du FH Jean Bratières de La Flèche

Denis CHESNIER

Président Section locale Sarthe Pays Calaisien
 Représentant à l'APPAMH,
 CVS FH Louis Autissier Saint-Calais
 CVS de l'ESAT St Calais
 et de l'Envol Allonnes

Eliane COLAS

CVS de l'ESAT et de la SA ESAT de La Flèche

Jacques FOURGEAUD

Secrétaire adjoint
 Représentant aux DAC et CTS, à la
 COMEX de la MDA et au CDCA, le tout en
 Mayenne

Jean-Claude TRIHAN

Administrateur CCAS La Flèche

Ce conseil est présidé par **Dominique MORIN.**

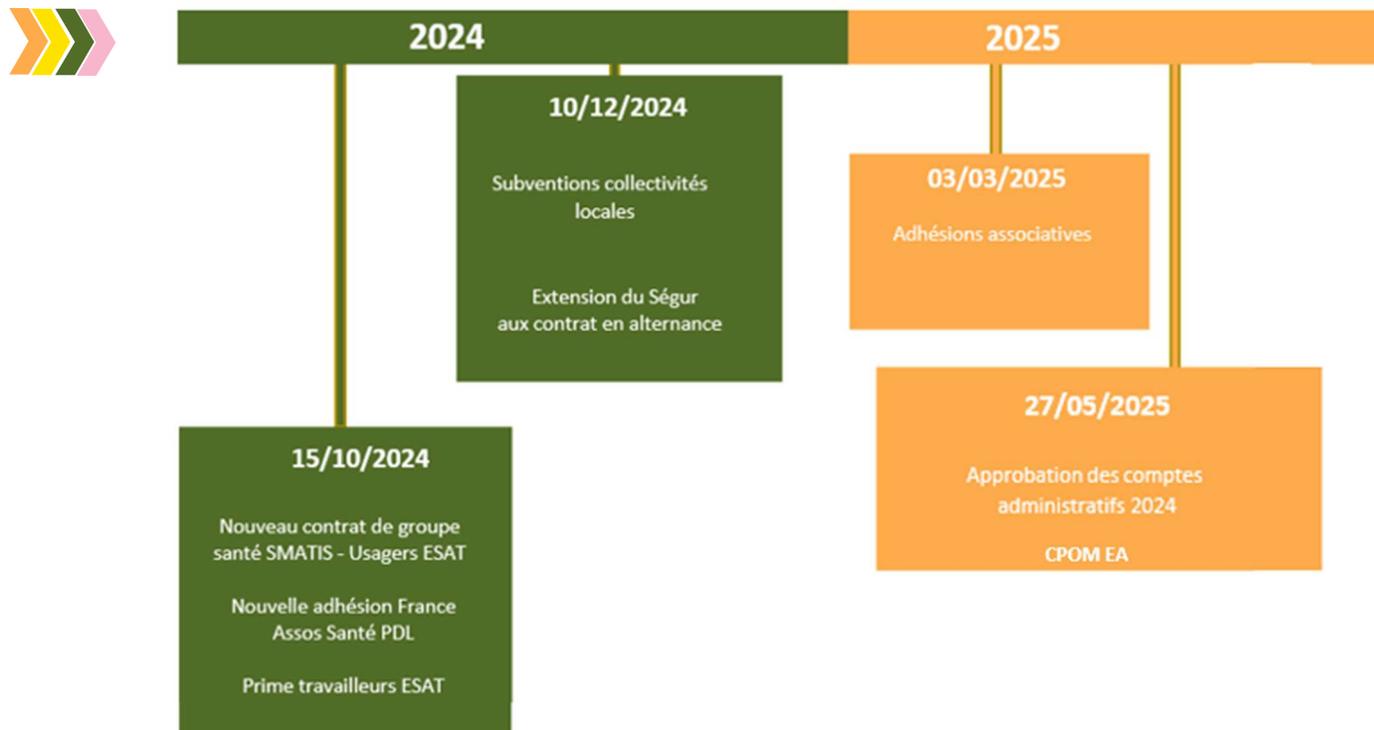
Également élu au CA de la Fédération APAJH, délégué de région en Pays de la Loire,
 Membre du bureau de la COMEX 72, membre de la CDAPH 72, du CTS 72, de la CRSA et au Conseil de surveillance ARS,
 Vice-président du CDCA 72, membre de la CDU du Centre Bocquet de Mamers du Comité local du Fonds pour
 l'insertion des PH de la Fonction publique, de la Commission consultative pour le retrait d'agrément des accueillants
 familiaux en 72, trésorier de Handi Moi Oui, membre du Collectif Handicaps 72 et des Pays de la Loire, membre du
 bureau du COSIA 72, Administrateur au CCAS de Mamers
 Et Représentant à la commission accessibilité Le Mans Métropole.

Noura DJÉRIDI, Directrice générale, est également présente à chaque CA pour faire le lien entre la vie associative
 et celle des établissements et services.

Elle représente également l'association auprès de certaines instances départementales, régionales ou fédérales comme
 le Conseil de région, le CDCA 53, le CA ALECS, le Comité exécutif de la SRAE Sensoriel et le CA de la CREAL.

Un élu du CSE assiste également au CA sans participation aux votes.

Les principales décisions du CA



Les commissions

Ces commissions constituées d'administrateurs de la direction générale et parfois de professionnels de l'association, ont pour but d'approfondir certains sujets ou projets avant la sollicitation de l'ensemble des administrateurs pour décision ou approbation.

Se sont réunies régulièrement et ont pu travailler sur les thèmes suivants :

La commission gestion financière et patrimoniale a travaillé sur plusieurs dossiers en 2024-2025, comme :

- Legs d'un particulier et avance de trésorerie avant perception de ce legs pour lancement de travaux (Projet de cuisine pédagogique du FH de Marolles) ;
- FH Jean Bratières (qui vient de fêter ses 30 ans) et réponses aux obligations de l'Ad'AP ;
- SCI l'Hardangère ;
- Mobilisation des réserves ;
- Vente de Saint-Calais ;
- Point sur le nouvel ESAT de Saint-Calais.

La commission communication travaille entre autres à :

- L'élaboration du journal associatif à parution trimestrielle ;
- Le suivi des modes de communication en général (Pages Facebook, Lettre Kalistâ, validation des nouveaux logos..).

La commission alerte est informée des événements indésirables qui ont traits aux usagers. Pour cette année 34 situations ont été portées à la connaissance de la commission.

Les principales représentations des militants en Sarthe et en Mayenne

Le CA est également présent à travers ses représentants dans différentes instances APAJH ou externes dans les lieux de décisions départementaux, ou régionaux. Ils sont intervenus dans 11 CVS et également dans 27 instances extérieures.

Découvrez les actualités dans le journal associatif d'avril 2025.



Au CVS et sections locales :

La participation des administrateurs aux différents CVS doit permettre au CA de garder une vision concrète et régulière de la vie des usagers dans les différents services & établissements.

Les instances fédérales et régionales APAJH :

Le CA se nourrit également de tous les échanges organisés par l'APAJH fédérale : il y a eu le congrès fédéral de Paris en juin dernier, la formation des militants en février 2025 dans les Côtes d'Armor et la conférence de territoire en mars 2025 près du Havre. Pour les militants de l'APAJH Sarthe-Mayenne qui ont pu y participer, cela représente des moments importants d'échanges avec les autres associations APAJH et permet de témoigner de l'évolution de notre vie associative et gestionnaire.

Dans les instances externes départementales :

Le Conseil départemental, Comex et CDAPH ainsi que le CREAI

Comex et CDAPH (instances de la maison de l'autonomie Sarthoise et Mayennaise) se réunissent régulièrement, les représentants de l'APAJH veillent à ce que l'intérêt et la parole des usagers soient bien pris en compte dans le respect de nos valeurs.

Une formation est organisée 3 ou 4 fois par an par la MDPH et permet de rester bien informés sur l'évolution des textes et leur application.

La CDU de Mamers (pour les sigles se reporter au glossaire en fin de document).

Sigrid Andrieu préside la Commission des usagers du centre Bocquet (toutes addictions) qui fonctionne dans des locaux de l'hôpital de Mamers et Luc Juhel siège à celle du Centre hospitalier du Mans en qualité de président. Ils œuvrent ainsi pour l'accessibilité aux soins.

ARS, CTS avec les DAC, le CDCA

(Agence régionale de santé et Conseil territorial de santé, Dispositif d'appui à la coordination départementale, le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie + différentes sous-commissions spécialisées).

Là aussi la présence des représentants de l'APAJH permet de suivre l'évolution des politiques de santé et d'essayer d'y faire avancer nos priorités dans nos deux départements.

Et auprès des associations partenaires :

L'APAJH reste très présente et active auprès des associations qui partagent nos valeurs comme :

- **Le collectif "Handicaps 72"**
- **Le collectif Handicaps « Pays de la Loire »**
- **Le comité de lignes**
- **Le collectif "HanDi-Moi Oui !" dont vous avez pu voir une belle expo au musée de la faïence à Malicorne**
- **L'APPAMH** (association pour le prêt d'appareillage aux malades et Handicapés)
- **Le COSIA 72** (Collectif santé)
- **Différent et Compétent** que les travailleurs d'ESAT connaissent bien car ce dispositif accompagne leur parcours de formation et reconnaît leurs compétences.
- **Les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale**
- **Les commissions accessibilité des municipalités**
- **Club ESS** (Economie Sociale et Solidaire)
- **Le comité local du FIPHP** (Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique)

En moyenne, les militants APAJH passent ainsi beaucoup de temps soit auprès des usagers soit en représentation dans différentes instances, sans oublier de compter les temps de trajet.

Cela représente plusieurs réunions par mois que se partagent principalement les membres du bureau, voire du CA.

En conclusion,

Si nous avons salué cette année l'arrivée de nouveaux militants, la vie du conseil d'administration, comme celle des sections locales nécessite que nous nous réitérions ici, comme l'an passé, notre appel à venir nous rejoindre.

Ce bénévolat au service de l'intérêt commun, est un moteur d'évolution et d'épanouissement personnel, il peut s'appuyer sur nos moments de formation interne. À l'heure où nous allons fêter les 60 ans de l'association, pour l'APAJH, l'arrivée de nouveaux militants, permet d'envisager avec espoir la poursuite de cette œuvre d'utilité sociale en promouvant une société de plus en plus inclusive.



Les dispositifs en détail



Siège administratif

Direction générale : Noura Djéridi

Fonctions support : ressources humaines (Benoit Legros), direction financière (Sylvie Gaudin) et activités économiques et commerciales (Guillaume Foliot)
 Centre de formation : LSF Langue des Signes Française (Corine Saout)



Insertion sociale • Habitat diffus

Direction : Ivanne Chinazzi

SAVS 72 - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (123 places) => Mylène Grais
FHSA 72 - Foyer d'Hébergement Semi Autonome (31 places) => Mylène Grais
Dispositif 2A - « Accompagnement vers l'Autonomie » accompagnement de jour (37 places) => Guillaume Riboulet
SAPFI - Service d'Accompagnement aux Parcours de Formation et d'Insertion (50 places) => Matthieu Alizon
 (SESSAD - SAMSAH - SAVS - PCPE GLA - EMPLOI ACCOMPAGNÉ)
Habitat inclusif - 8 logements => Ivanne Chinazzi



Habitat

Direction : Nadine Lachance

EANM* - FV (50 places) => Fabienne Hautreux – Thomas Legendre
EANM* - FH (77 places) => Laurent Guérin – Peggy Seigneuray
 *EANM : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé



Sensoriel et troubles des apprentissages

Direction : Florence Arsanger

SSEFS 72 (enfants de 0 à 20 ans avec une déficience auditive - 41 places) – **S3AS 72** (enfants de 0 à 20 ans avec une déficience visuelle – 23 places) => Cédric Pichon
SESSAD TSL 72 (enfants de 4 à 20 ans avec des troubles spécifiques du langage oral ou écrit – 45 places) - **EMAS TL 72** (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation Troubles du Langage) - **GLA** => Katiana Saintvil
SSEFS-SESSAD TSL 53 (Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation - enfants de 0 à 20 ans avec une déficience auditive – 23 places ou présentant des troubles du langage - 20 places) - **PCPE GLA 53** - (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées - Gestion Liste d'Attente) => Nathalie Brière/Marie Er Rafiqi
PCPE Adultes et SAVS Surdités 53 – Service d'Accompagnement à la Vie Sociale des personnes majeures => Florence Arsanger



Scolarisation et inclusion enfance-jeunesse

Direction : Nadège Choplain

IME (32 places) - Institut Médico Educatif dont 1 classe externalisée
SESSAD TU (23 places) - Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile pour les enfants déficients intellectuels avec ou sans troubles associés
PCPE - GLA - Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées - Gestion Liste d'Attente



Activité professionnelle adaptée et transitions

Direction : Katia Richard

ESAT Kalistâ - Etablissement et Service d'Aide par le Travail (218 places) - 4 sites : Le Mans / La Flèche / Marolles-les-Braults / Saint-Calais => Frédéric Simon / Benoit Detrain / Didier Gaudin
SA ESAT 72 - Atelier Ressource pour le Travail (22 places) => Frédéric Simon / Benoit Detrain / Didier Gaudin
L'ENVOL - Ferme pédagogique (16 places)



Entreprises Adaptées – EA (38 places)

Direction : Guillaume Foliot

EA La Flèche => Coralie Filoche
EA APAC (Le Mans, Allonnes & Saint-Calais) – Le Mans Métropole => Matthieu Esnault



Coordination et prévention des ruptures

Direction : Sylvie Avril

SESSAD Pro (7 places) – Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (déficience sensorielle) Pro
SAS HR (12 places) – Service d'accompagnement Spécialisé Handicap Rare
Plateforme d'orientation et de coordination des parcours
 Coordination de soins – Coordination des parcours – Service social – Evaluation neuropsychologique
Communauté 360

Rapport de l'Activité des Établissements et Services

Noura DJÉRIDI, Directrice générale

L'année 2024 confirme la bonne santé générale des établissements et services de l'APAJH Sarthe-Mayenne.

Bien qu'impacté comme de nombreux employeurs par des difficultés à recruter, les recrutements aboutissent, prennent du temps, sont souvent relancés et mobilisent fortement les cadres ainsi que les équipes en place contraintes d'absorber les absences. Pour autant, à l'exception des postes très spécialisés et rares, tous sont pourvus. Les équipes renouent avec une certaine stabilité que nous savons fragile.

Avec les outils dont nous disposons, et avec l'ensemble des cadres nous veillons à garantir un cadre de travail sécurisé dans les pratiques et les relations professionnelles. Chose aisée à dire moins à faire quand la démographie médicale et les réponses de la psychiatrie sont inversement proportionnelles aux besoins croissants des personnes que nous accompagnons (adultes et enfants), et viennent alourdir, impacter le travail quotidien de certaines équipes jusqu'à parfois les interroger sur le sens de leur mission.

Saluons la capacité des professionnel(le)s à s'adapter toujours plus, se former, se rendre disponibles pour garantir des accompagnements de qualité.

Saluons aussi la capacité des équipes et des cadres à absorber et mettre en place un volume de changements cumulatifs convaincus que chacun concourra à moderniser notre secteur :

- Poursuite de la réforme et transformation de l'ESAT,
- Elaboration de la programmation des projets dans le cadre de la CNH jusqu'en 2030,
- Perspective de déploiement des Pôles d'Appui à la Scolarisation,
- Réflexion sur les futurs DAME devenus depuis peu des Dispositifs Intégrés,
- Annonce en fin d'année de l'étude nationale des coûts Serafin PH,
- Décret tertiaire (optimisation énergétique des bâtiments),
- Loi climat et résilience (verdissement de la flotte automobile).

L'amélioration de la qualité de la fonction employeur de l'association est menée d'un pas très actif, pilotée par le DRH et avec l'appui de l'ensemble des collaborateurs :

- Mise en place de la mutuelle pour les usagers d'ESAT (SMATIS),
- Renégociation et changement de prestataire pour la mutuelle obligatoire des salariés (MGEN vers APICIL),
- Déploiement d'une solution de gestion du temps de travail et automatisation, autonomisation aussi des collaborateurs,
- Evaluation de l'accord QVT cadrant le télétravail et poursuite en l'état en raison du niveau de satisfaction,
- Poursuite de la négociation GPTEC,
- Finalisation en cours du plan de convergence RGPD,
- Revue de DUERP et visite de tous les sites par un préventeur sécurité,
- Poursuite du travail engagé par le comité de pilotage Santé, Sécurité au Travail.

Un seul et même objectif à l'ensemble de ces sujets, améliorer et consolider les conditions de travail dans les ESMS de l'association en respectant la réglementation.

L'année 2024 aura sans aucun doute été marquée par la mise en place d'une solution numérique de suivi des dossiers informatisés des usagers. Cet outil va bien au-delà de la simple gestion de dossier, il implique des changements de pratiques professionnelles et une sécurisation des données très attendues. Ce projet financé par l'ARS et piloté par la responsable de projets et amélioration continue, aura impliqué la formation de tous les professionnels de l'association. La finalisation à l'été 2025 de toutes ses fonctionnalités sera assortie de l'atteinte d'objectifs chiffrés afin de garantir son bon usage.

La question de la bientraitance, de la prévention des maltraitances est centrale dans les établissements et services de l'APAJH Sarthe-Mayenne. Afin de se doter de nouveaux outils de sensibilisation, l'association a validé et financé le projet audiovisuel qui vous est présenté aujourd'hui. Scénarisé et tourné avec les usagers eux-mêmes, nous souhaitons de ces supports à l'échange soient désormais largement utilisés pour qu'ensemble nous puissions prévenir les situations de maltraitance, que les personnes accompagnées soient en mesure d'alerter.

6 nouveaux établissements se sont prêtés à l'évaluation externe, rappelons que le calendrier est fixé jusqu'en 2027 pour que l'ensemble des établissements et services soient évalués.

Si budgétairement l'association se porte bien, la direction financière poursuit notre démarche d'optimisation qui passe par des ajustements dans l'organisation des fonctions au sein de l'équipe comptable. Le poste d'adjointe à la direction financière a été créé en 2024 afin de renforcer le contrôle budgétaire. Un travail poussé sur l'optimisation de la masse salariale a pu être mené à son terme. Plusieurs chantiers sont ouverts qui prendront forme en 2026 : la dématérialisation des échanges comptables ainsi que la mise en place d'un schéma directeur immobilier qui sécurisera nos projections en termes d'investissements immobiliers.

Contenir la dépense sans dégrader la qualité, c'est l'art de la négociation des marchés confiée à la direction des activités économiques. Le marché de l'informatique pour l'ensemble de l'association a été entièrement revu nous permettant, enfin, d'atteindre la qualité que nous souhaitions. L'agenda programmé d'accessibilité est arrivé à échéance fin 2024. Tous les investissements et travaux qu'il était possible de mener le sont (achevés ou en cours). En revanche, certains lieux ne pourront répondre aux attendus en raison de leur structure et ancienneté. Nous devons trouver des solutions.

Les engagements de l'APAJH Sarthe-Mayenne sur le territoire de Saint-Calais sont multiples : diversification de l'offre d'habitat et modernisation de l'ESAT ont impliqué la libération des sites anciens que sont l'ESAT, ouvert en 1976, et le Foyer d'hébergement ancien internat. L'un et l'autre n'étant plus adaptés aux ambitions de modernisation de l'association. L'ensemble du site a été vendu.

La première phase de l'habitat inclusif de Saint-Calais est un succès. Malgré un modèle économique imparfait, nous poursuivons la seconde phase qui soldera définitivement l'existence du Foyer d'hébergement. L'échéance est fixée fin 2025.

En tant que directrice générale, je souhaite souligner la qualité des initiatives et développements inter dispositifs, qui matérialisent notre volonté de travailler en transversalité. Cette manière de penser le travail permet de libérer et valoriser les idées nouvelles et toutes formes de coopération. S'il est toujours plus simple de travailler seul, il est bien plus enrichissant de travailler à plusieurs.



Insertion sociale • Habitat diffus

SAVS 72 - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

FHSA 72 - Foyer d'Hébergement Semi Autonome

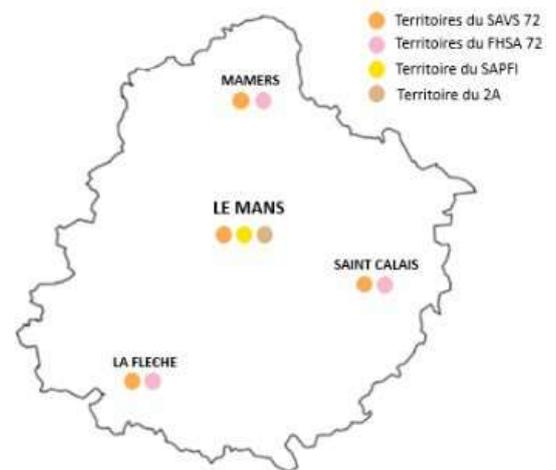
Dispositif 2A - « Accompagnement vers l'Autonomie » accueil de jour

SAPFI - Service d'Accompagnement aux Parcours de Formation et d'Insertion (SESSAD - SAMSAH - SAVS - PCPE GLA - emploi accompagné)

Habitat Inclusif



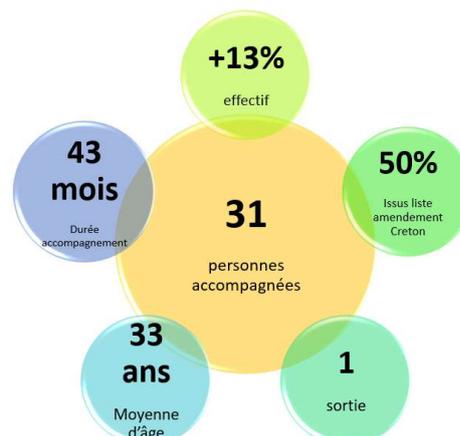
Le Dispositif 2A, le FHSA, le SAPFI, le SAVS et l'habitat inclusif forment l'offre de services du Dispositif Insertion Sociale - Habitat Diffus, dont la mission transversale est de maintenir et de développer l'autonomie sociale des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie citoyenne et de favoriser leur inclusion, via la mise en œuvre d'une réponse adaptée et individualisée, tout en soutenant les choix et décisions des personnes, et en s'adaptant aux besoins d'étayage de ces dernières.



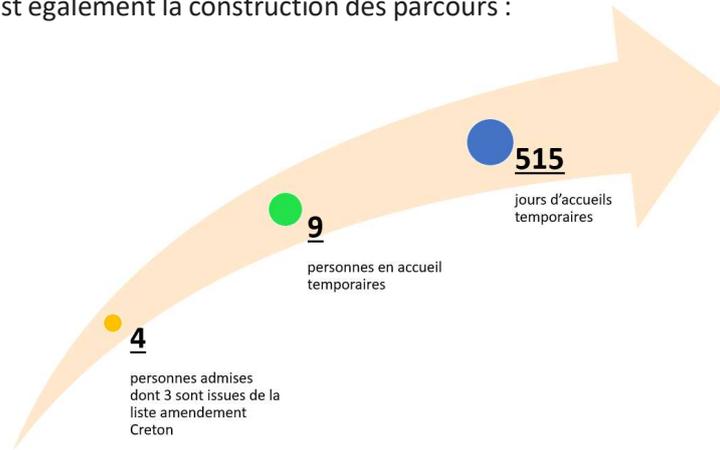
FOCUS SUR LES DIFFÉRENTS SERVICES

Le Dispositif 2A

- Pérennisé le 31 décembre 2022, le Dispositif 2A mène un travail autour de la diversification de l'offre de services pour différents publics relevant de la compétence administrative et financière du Conseil Départemental : jeunes adultes maintenus en Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME) au titre du dispositif administratif de « l'amendement CRETON », et adultes ayant une notification d'orientation en « Etablissement d'Accueil Non Médicalisé » (EANM), dont la solution d'accompagnement ne correspond pas à leurs besoins (structures collectives, accueil familial).
- Autorisation : 37 places.
- Le Dispositif 2A en 2024 à travers quelques chiffres :



- En 2024, le 2A, c'est également la construction des parcours :



- La recherche de participation auprès des acteurs du territoire, de droit commun, dans une dimension inclusive
- En 2024, le 2A, c'est enfin le recours à des supports variés pour l'inclusion, l'autonomie et l'autodétermination :



Le FHSA Départemental

- Equipe éducative présente sur 3 territoires : La Flèche, Mamers et Saint-Calais, avec des modalités d'accueil spécifiques sur chacun d'eux.
- Autorisation : 31 places au niveau départemental, 37 personnes accompagnées au cours de l'année 2024.
- Au cours de l'année, 2 admissions ont été actées.
- La majorité des personnes accompagnées sont des travailleurs d'ESAT.

L'accueil temporaire :

L'accueil temporaire reçoit un nombre de demandes croissant. Il est notable que les jeunes et les travailleurs vivant en foyer d'hébergement notamment aspirent à vivre en logement autonome.

En 2024 :

- Sur le territoire de La Flèche, 7 personnes ont été accueillies dans le cadre d'un accueil temporaire au sein de l'appartement stagiaire.
- Sur le territoire de Saint-Calais, 3 personnes ont bénéficié de la mise en place d'un stage : 2 au studio de la « Maison Doré » et 1 au sein de la colocation du « Lac ».

Ces accueils temporaires permettent d'évaluer la capacité des personnes à vivre dans un logement autonome, meublé et équipé. De nombreuses situations, notamment sur le secteur de La Flèche, sont aujourd'hui sur liste d'attente.

Faits marquants de l'année 2024 :

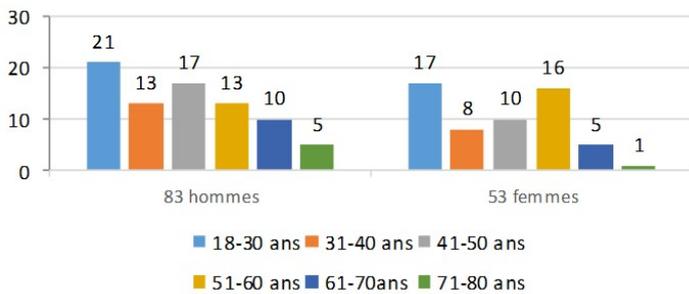
- Participation active des personnes accompagnées et des professionnelles à la fête des Châtaignes.
- Soutien financier de la Section Locale de La Flèche à hauteur de 315€ (visite et déjeuner au Domaine de Chaumont Sur Loir).
- Travaux de rénovation menés par le CCAS, bailleur de la Résidence Sainte Colombe au sein de laquelle se trouvent notamment notre logement collectif et notre studio permettant l'accueil temporaire, ainsi que des logements habités par des personnes accompagnées par le FHSA.
- Réalisation de l'évaluation externe.

SAVS Départemental

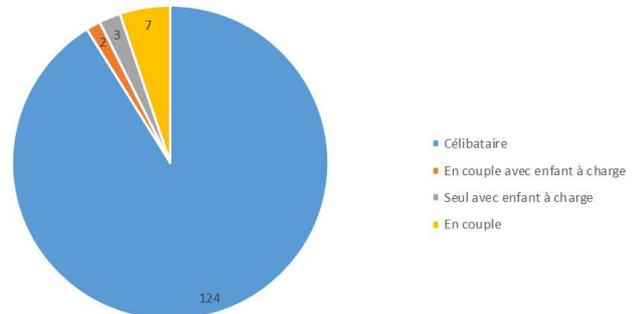
- Equipe éducative présente sur 4 territoires : La Flèche, Le Mans, Mamers et Saint-Calais.
- Autorisation : 123 places au niveau départemental, 174 personnes accompagnées au cours de l'année 2024, dont 136 au 31 décembre (file active).
- Au cours de l'année, 42 admissions ont été actées, ainsi que 37 fins d'accompagnement.

Profil des personnes accompagnées sont très divers :

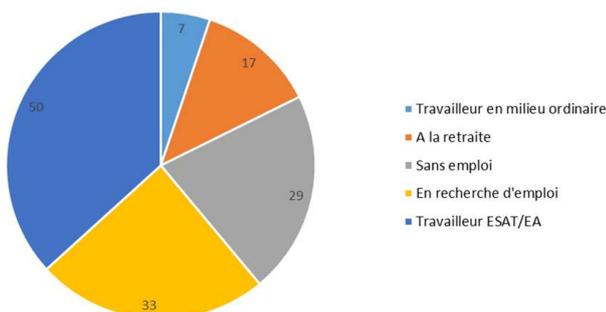
Répartition selon le sexe et les tranches d'âges
 (en nombre, au 31/12/2024)



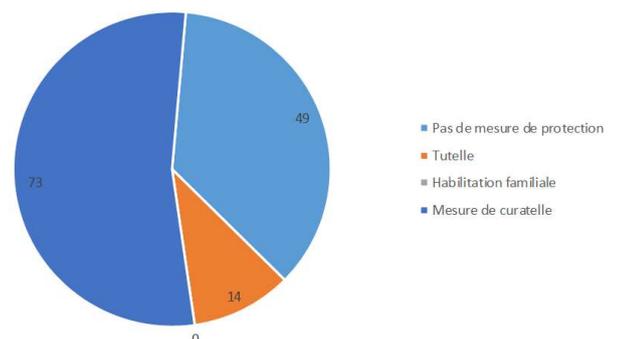
Répartition selon la situation familiale
 (en nombre, au 31/12/2024)



Répartition selon la situation professionnelle
 (en nombre, au 31/12/2024)



Répartition selon la mesure de protection
 (en nombre, au 31/12/2024)



Faits marquants de l'année 2024 :

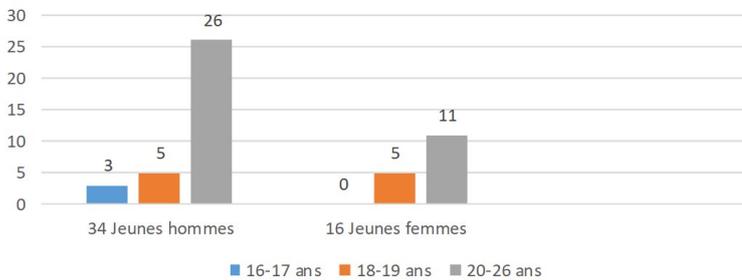
- Poursuite de l'engagement dans la démarche « un avenir après le travail »,
- Soutien financier de la Section Locale de La Flèche à hauteur de 391€ permettant de financer une formation « Sensibilisation aux accidents domestiques » dispensée par la Croix Rouge pendant 3 jours à destination de personnes accompagnées par le service,
- Réalisation de l'évaluation externe.

Le SAPFI, 3 réponses pour des jeunes de 16 à 26 ans

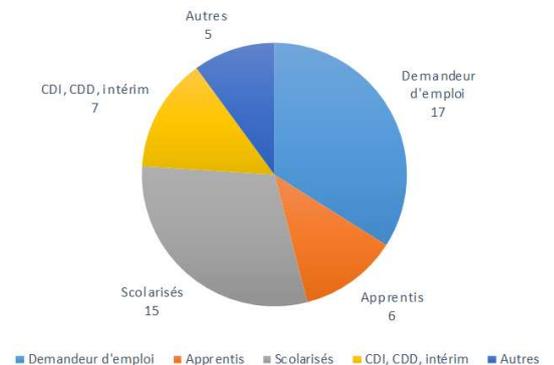
- Service composé de 3 autorisations : un SESSAD (30 places), un SAVS (10 places) et un SAMSAH (10 places).
- Mission : accompagner des jeunes en situation de handicap dans la réalisation de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, en facilitant l'accès à l'autonomie et à la citoyenneté, en favorisant le devenir adulte responsable et en évitant les ruptures de parcours.
- Autorisation : 50 places au niveau départemental, 58 jeunes accompagnés au cours de l'année 2024.
- Au cours de l'année, 5 admissions ont été actées, ainsi que 8 fins d'accompagnement.
- Au 31 décembre 2024, 129 jeunes inscrits sur liste d'attente (71 au niveau du SESSAD, 36 au niveau du SAVS et 22 au niveau du SAMSAH).

Profil des jeunes accompagnés :

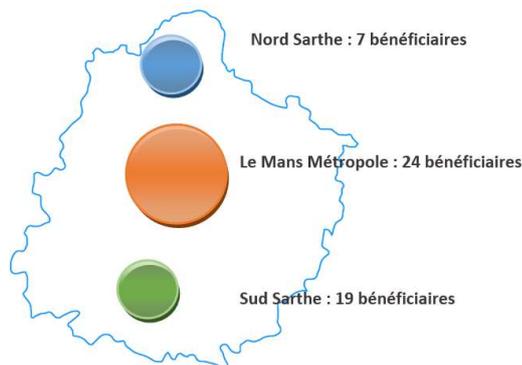
Répartition selon le sexe et les tranches d'âges
 (en nombre, au 31/12/2024)



Répartition selon situation
 (en nombre, au 31/12/2024)



Répartition selon le lieu de résidence
 (en nombre, au 31/12/2024)



Faits marquants de l'année 2024 :

- 2 jeunes accompagnés par le service ont réalisé un stage au sein de notre studio afin de vérifier et d'évaluer leur capacité à vivre dans un logement autonome,
- Afin de pouvoir travailler l'orientation et/ou la réorientation parfois nécessaire, la mise en place de stages pour les jeunes leur permet de s'essayer dans un contexte réel, et ainsi par la suite faire un choix éclairé par rapport à leurs projets de vie.

Aussi, au cours de l'année 2024 :

- 3 jeunes ont effectué des stages en milieu ordinaire (dont EA),
- 3 jeunes ont effectué des stages en ESAT,
- 1 jeune a effectué un stage en FH,
- 1 jeune a effectué un stage en FHSA,
- 1 jeune a effectué un stage au dispositif 2A,
- 1 jeune a effectué un stage en FAM,
- 1 jeune a effectué un stage à L'Envol,
- 1 jeune a effectué un stage au sein de la Plateforme Jeunes de LADAPT.
- Continuer à déployer la démarche RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience), porté par l'association « Différent et compétent ».

Dispositif PCPE « Gestion de Liste d'Attente SESSAD »

Le dispositif PCPE « Gestion de Liste d'Attente SESSAD départemental », coordonné par l'ADAPEI, est en expérimentation depuis 2021. Au sein de l'APA JH Sarthe-Mayenne, cette action est commune au SESSAD du SAPFI et au SESSAD Trait d'Union.

Les objectifs sont :

- Apporter une réponse transitoire aux jeunes en attente d'une place SESSAD,
- Proposer des prestations afin de soutenir l'inclusion scolaire, professionnelle et sociale,
- Coordonner le parcours de la personne accompagnée, apporter des conseils et soutenir la famille dans les démarches administratives.

Dans le cadre des prestations proposées aux jeunes, le PCPE a conventionné avec 17 professionnels libéraux : psychomotriciens, psychologues, neuropsychologues, art-thérapeute, graphopédagogue, graphothérapeute et éducateurs spécialisés.

Les perspectives en lien avec l'accompagnement proposé par le PCPE sont les suivantes :

- Admission vers un SESSAD ou un autre ESMS,
- Maintien de l'inscription sur la liste d'attente,
- Arrêt du soutien car des réponses ont été trouvées afin de répondre aux besoins du jeune.

Au 31 décembre 2024, 12 suivis PCPE sont effectifs, dont 4 pour des jeunes figurant sur la liste d'attente SESSAD SAPFI.

Au cours de l'année 2024 :

- 20 jeunes ont été accompagnés par ce service,
- 3 entrées sur le PCPE de jeunes figurant sur la liste d'attente du SESSAD SAPFI ont été actées,
- 1 sortie PCPE a été actée avec une admission vers le SESSAD du SAPFI.

Travail transversal au niveau du Dispositif Insertion Sociale – Habitat Diffus

- **Mobilité** : les travaux du groupe de travail « mobilité » se sont poursuivis en 2024 avec notamment :
 - ⇒ Des actions de pair-aidance entre personnes accompagnées sur l'utilisation des transports en commun au Mans.
 - ⇒ Des prestations d'apprentissage à la mobilité en tant que piéton, à l'utilisation du vélo (sur piste et sur route), à l'utilisation d'une trottinette, à l'utilisation d'un tandem (pour une personne malvoyante).
- **Cours de code adapté** : l'autonomie au niveau de la mobilité reste une demande forte des personnes accompagnées. Afin de pallier l'insuffisance des cours en présentiel dans les auto-écoles et d'augmenter les chances de réussite à l'examen du code de la route, le Dispositif Insertion Sociale - Habitat Diffus a proposé des cours de code adaptés et renforcés, assurés par des moniteurs de l'association Carbur'Pera.
- **Ateliers nutrition & socio-esthétisme** : dans le cadre d'un appel à projets proposé par l'Assurance Maladie de la Sarthe, le dispositif Insertion Sociale - Habitat Diffus avait déposé un dossier pour 2 projets qui ont été retenus. Ceux-ci portaient sur l'organisation d'ateliers de sensibilisation à la nutrition et des ateliers de socio-esthétisme, à destination des personnes accompagnées et animés par des professionnelles extérieures.
- **Ateliers sur la santé sexuelle** : suite à une rencontre avec le service prévention de la CPAM, en octobre 2024, le dispositif a pu mettre en place des ateliers sur la santé sexuelle, à destination de jeunes de 16 à 25 ans avec pour objectifs de les sensibiliser et les informer sur différentes thématiques.
- **Journée de prévention sur les risques domestiques et routiers**, organisée avec la contribution de la MACIF, autour de 4 thématiques :
 - ⇒ Atelier autour de la consommation d'alcool,
 - ⇒ Atelier sur les risques d'incendies domestiques (avec l'utilisation de casques à réalité virtuelle),
 - ⇒ Atelier sur les gestes qui sauvent,
 - ⇒ Atelier sur le risque routier (avec l'utilisation d'un simulateur « testochoc »).
 Au total, plus de 60 personnes accompagnées par l'un des services du dispositif ont participé à un ou plusieurs ateliers.

Les perspectives 2025

Les orientations pour l'année 2025 sont les suivantes :

- Poursuivre le développement des partenariats internes et externes,
- Continuer à développer des travaux transversaux et communs aux différents services du Dispositif, et soutenir l'évolution des pratiques professionnelles,
- Bénéficier des retours d'expériences de la plateforme Emploi Accompagné (SAPFI),
- Continuer à déployer la démarche RAE (SAPFI),
- Développer les relations avec les entreprises et avec les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SAPFI & SAVS),
- Pérenniser le PCPE GLA SESSAD,
- Permettre de répondre aux nombreuses demandes d'accueils temporaires et d'admissions au sein du FHSA en faisant évoluer les modalités de fonctionnement du FHSA Départemental, notamment en proposant une offre d'habitat plus variée.

L'habitat Inclusif



Ce projet d'habitat inclusif, résultat d'un fort partenariat entre Sarthe Habitat et notre Association, a été initié en 2022 et s'est concrétisé en fin d'année 2023 avec l'accueil de 9 personnes en situation de handicap le 1^{er} décembre 2023, jusqu'alors accueillies au sein du foyer d'hébergement Louis Autissier. Chacune d'elles est désormais locataire de son logement (seule ou en colocation) au sein de l'Habitat Inclusif situé rue Van Gogh à Saint-Calais, géré par l'APAJH Sarthe-Mayenne. Cet habitat inclusif a été inauguré le 29 mai 2024. Nous retiendrons notamment la conclusion d'une locataire lors de son témoignage « je me sens bien ici, je suis respectée par tout le monde et maintenant, je suis une habitante de Saint-Calais ».

Intégré à un immeuble d'habitation, cet habitat est composé d'un ensemble de 8 logements :

- Un appartement « ressources » au 1^{er} étage : il s'agit d'un espace collectif pour servir de levier à l'animation de la vie collective des habitants. Cet espace est accessible à l'ensemble des locataires pour partager des temps de vie et des activités à plusieurs. Il favorise également le développement de la pair-aidance.
- Six logements sont attribués aux locataires et répartis aux différents étages.
- Dans le dernier logement réside un locataire de Sarthe Habitat n'ayant pas souhaité déménager.

L'accès à la cage d'escalier est sécurisé via un digicode et les parties communes sont privatisées (garage à vélos, accès aux caves, buanderie). L'immeuble est entouré d'espaces verts.

Rattaché au Dispositif Insertion Sociale - Habitat Diffus, cet Habitat Inclusif est porté au quotidien grâce à la présence d'une animatrice de vie sociale et partagée dont les missions, entre autres, sont de :

- Animer la vie sociale et partagée (réguler et coordonner la vie collective, animer le projet collectif coconstruit avec les locataires, être source de propositions pour le développement de la vie sociale et partagée dans une dynamique de réseau local afin de favoriser l'inclusion des colocataires au sein de la société et se mettre en lien et s'articuler avec le bailleur social)...
- Apporter soutien et veille : en lien avec la qualité de l'accompagnement des colocataires, mais aussi par rapport à leur bien-être moral et physique, à leur autonomie, à la sécurisation de la vie à domicile, à la convivialité entre colocataires...
- Réguler et communiquer : organisation et animation de temps d'échanges nécessaires avec les différents acteurs pour assurer la cohérence et la qualité de l'accompagnement...
- Valoriser les habitants en s'appuyant sur leurs capacités.

En parallèle, il est à noter que la majorité des locataires bénéficie d'un accompagnement assuré par le SAVS de Saint Calais.

Au cours de l'année 2024, de nombreux partenariats se sont créés, en lien notamment avec l'Association Athéna, l'ASA, l'ABOI, l'ASAC, Sylvalorm, le CNL, les médiathèques locales, l'Amicale de quartier, l'auto-école LOISON...



Habitat

EANM – Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (FH-FV)

(dont 1 foyer dédié aux personnes handicapées vieillissantes)

Les foyers de vie

Nom de l'établissement	Descriptif
Maurice Dachary Roëzé-sur-Sarthe	<p>Le foyer de vie pour personnes de plus de 50 ans est complet. En 2024, trois places se sont libérées ce qui a permis d'intégrer des usagers anciens travailleurs ESAT mais aussi résidant du FV Alain DAUBIAN. Le travail partenarial avec les autres foyers comme entre autres ADAPEI ou ANAIS a continué pour permettre des répités mais aussi comparaison des pratiques professionnelles dans un but d'amélioration des bonnes pratiques et l'adaptation au vieillissement de la population de DACHARY (moyenne d'âge 66 ans alors qu'en 2023 63 ans).</p> <p>L'accueil temporaire (2 places) et l'accueil de jour (1 place) répondent à des besoins multiples (répit, immersion, temps de rupture, évaluation...).</p> <p>En 2024, 25 personnes ont pu bénéficier d'un accueil temporaire.</p>
Alain Daubian La Flèche	<p>Le foyer de vie est complet. Les 2 places d'Accueil Temporaire (1 en hébergement et 1 en accueil de jour) sont sollicitées par les IME de la Sarthe, d'autres établissements ou des familles souhaitant une prise en charge de la personne ou une réorientation. 19 personnes ont bénéficié de ces AT sur 2024.</p> <p>Des partenariats avec les Instituts Médico Educatifs (IME) du Val de Loir de La Flèche, de l'Hardangère, de la ferme de l'Envol à Allonnes permettent une première approche pour des jeunes dont le projet est de rejoindre un établissement pour adultes.</p>

L'évolution de la population accueillie :

Au cours de cette année 2024, nous avons pu observer une évolution dans les pertes de capacités ou le ralentissement global de plusieurs personnes. Depuis plusieurs années, les accompagnements mis en place s'adaptent à cette évolution naturelle mais certaines pathologies psychiques entraînent des comportements plus compliqués à accompagner, notamment dans un lieu de vie partagé.

La présence de l'infirmière coordinatrice, en 2024, a permis une meilleure coordination des soins au sein du foyer, prenant en compte de manière plus spécifique le domaine médical. A noter que l'IDE Coordinatrice n'a pas vocation à réaliser des soins mais à apporter une expertise auprès des professionnels afin de mieux accompagner les usagers dans le domaine médical.

Le vieillissement de la population accueillie a pour conséquence une augmentation importante des rendez-vous médicaux, dont la consultation de spécialistes. La coordination de ces divers rendez-vous sur les CH d'Angers ou Le Mans ou autres cliniques est un travail compliqué et demande un temps important. La désertification médicale sur le sud Sarthe a pour conséquence des déplacements plus longs, des échéances de rendez-vous importantes.

Les temps forts de l'année 2024 :

- Les séjours transferts organisés,
- Les partenariats avec les associations locales (culture, sport, musique),
- Activité championnat boule de fort inter-établissement,
- L'implication des résidents DACHARY au sein de la ville de Roëzé sur les différentes manifestations : véritable reconnaissance des habitants du foyer inscrit dans la cité.

Les perspectives :

- Ouvrir le foyer sur l'extérieur par l'organisation d'expositions photo, peinture, portes ouvertes...
- Poursuite du développement partenariat EHPAD, visites des établissements pour diversifier l'offre,
- Poursuite des travaux d'entretien et de rénovation des établissements,
- Réflexion sur l'adaptation du projet en lien avec les besoins des usagers,
- Déploiement de la démarche qualité.

Les Foyers d'hébergement :

Nom de l'établissement	Descriptif
Les Feuillantines Marolles-les-Braults	<p>15 personnes résident au Foyer d'Hébergement en accueil permanent sur les 20 places disponibles. Le foyer possède également une place d'accueil temporaire.</p> <p>Ces cinq places en accueil permanent sont disponibles faute de place en ESAT et en raison de départ de résidents vers d'autres établissements.</p> <p>En effet, la population est vieillissante et une évolution des besoins des personnes accompagnées est constatée. Les problématiques de handicap psychique sont de plus en plus prédominantes et pour diverses raisons, les résidents ne souhaitent plus travailler. Aujourd'hui, 1/3 de l'effectif est à temps partiel ou ne travaille plus ; la prise en charge et l'accompagnement en sont donc impactés.</p> <p>Les accueils temporaires permettent de compenser en partie les places non occupées.</p>
Jean Bratières La Flèche	<p>En 2024, les 24 résidents accueillis sont aussi travailleurs d'ESAT (ADAPEI et APA JH). L'âge moyen est de 35 ans après le départ de travailleurs retraités et l'arrivée de jeunes adultes.</p>
Louis Autissier Saint-Calais	<p>En lien avec l'évolution du projet vers un Habitat Inclusif prévu d'ici la fin d'année 2025, le Foyer d'Hébergement Louis Autissier poursuit son adaptation.</p> <p>Au cours de l'année 2024, il a connu une première phase avec le départ de 10 usagers vers l'Habitat Inclusif Van Gogh et des réorientations vers d'autres types d'accompagnement pour certains.</p> <p>10 résidents sont toujours accueillis sur le FH. Le projet d'accompagnement s'adapte en fonction des besoins et des capacités des usagers actuellement accueillis. L'objectif étant de favoriser au maximum leur autonomie et leur mobilité pour leur permettre d'intégrer le futur Habitat Inclusif ou poursuivre leur parcours de vie au sein d'un autre service.</p>

Démarche inclusive et adaptation de l'offre en fonction du contexte actuel :

Les besoins des personnes accueillies évoluent, nous devons mener une réflexion pour adapter l'offre proposée en Foyer d'Hébergement. De nouvelles modalités d'accompagnement sont proposées comme l'appartement.

En fonction des territoires les contextes sont différents : déploiement d'habitat inclusif, diminution des demandes d'accueil et vieillissement du bâtiment.

Les perspectives :

- Poursuite de la mise en place d'une modalité d'accompagnement via un appartement,
- Adaptation de l'offre de service en lien avec l'évolution des besoins des usagers accompagnés,
- Poursuite de la mise en place du DUI,
- Poursuivre la sensibilisation des usagers aux signalements des faits de maltraitance et de violence,
- Déploiement de la démarche Qualité.



Scolarisation et inclusion enfance-jeunesse

IME - Institut Médico Educatif dont 1 classe externalisée

SESSAD TU - Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile pour les enfants déficients intellectuels avec ou sans troubles associés

PCPE - GLA - Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées - Gestion Liste d'Attente

Les principaux axes d'accompagnement du dispositif sont de promouvoir et de favoriser le bien-être des jeunes, les apprentissages, l'autonomie, la scolarité, l'inclusion sociale et professionnelle.

Le dispositif scolarisation et inclusion enfance-jeunesse comprend un IME avec classe externalisée et un SESSAD avec un PCPE-GLA.

L'IME

A l'IME, chaque jeune suit une progression personnalisée en menant des activités et des ateliers (pédagogiques, éducatifs, préprofessionnels) ainsi que des immersions et des stages. Il s'agit de préparer le jeune vers une orientation adaptée, sécurisée et choisie.

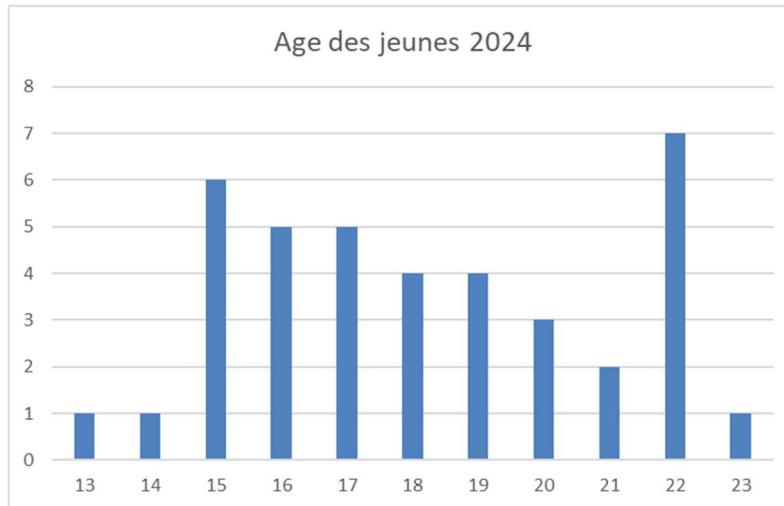
En 2024, l'IME L'Hardangère accompagne **39 jeunes âgés de 13 à 23 ans** (32 places autorisées) ayant une notification de la MDA. **Le taux d'activité est de 97% en 2024.**

53 adolescents sont sur la liste d'attente d'une place à l'IME fin 2024. Cette liste d'attente et la dégradation des situations orientées vers l'IME décrivent le manque de réponse en Sarthe pour les jeunes et leurs familles.

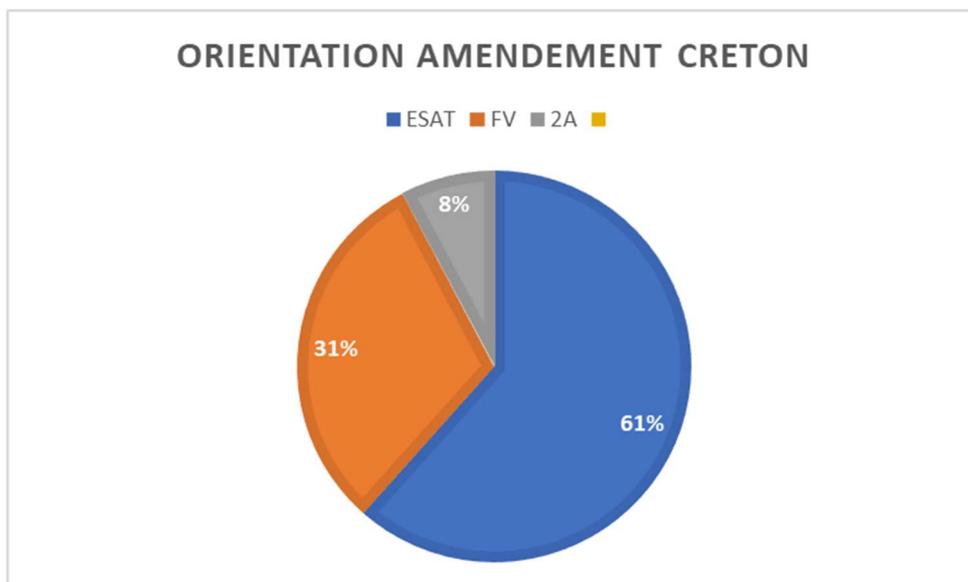
En 2024, 6 jeunes sont admis à l'IME à la suite d'un stage de 3 semaines, pour **6 sorties**. 1 situation relève d'un PAG et 5 autres jeunes admis sont en fin de cycle scolaire ou médico-social en risque de rupture de parcours (fin de scolarité en élémentaire, ULIS collège, ULIS lycée ou IME). La situation de PAG d'une jeune âgée de presque 19 ans à son admission fait suite à 6 années sans accompagnement autre que familial. Cette jeune femme ainsi que deux autres adolescents admis en 2022 et 2023 bénéficient au cours de l'année 2024 d'un **accompagnement éducatif individualisé** permettant de sécuriser leur accueil et leur développement (posture éducative spécifique relative aux troubles de la relation, Communication Alternative Adaptée notamment).

Pour travailler l'orientation, les jeunes accompagnés par l'IME ont réalisé 19 stages en 2024 en ESAT, SA-ESAT et FH ainsi que des temps d'immersion. **Deux nouveaux lieux d'immersion** sont mis en place en septembre 2024. Les lundis, un groupe de jeunes participent à des ateliers Espace Vert et couture à l'ESAT de Pescheray, tandis qu'un autre groupe participe à la préparation et au service du restaurant O'Bistro de Saint-Ellier à Ballon-Saint-Mars. Aussi, dans ce cadre pré-professionnel, 2 jeunes ont participé pour la 1^{ère} année à un **Duo-Day**. Un groupe était également présent au **marché de Noël Place de la République** au Mans afin de vendre leurs préparations en situation réelle.

En 2024, la moyenne d'âge est de 18 ans. 13 jeunes/39 ont 20 ans et plus.



L'orientation de ces 13 jeunes en amendement Creton est pour 8 d'entre eux l'ESAT, pour 4 un foyer de vie et pour 1 jeune le 2A.



L'offre d'accompagnement éducatif, pédagogique et de soin proposée en 2024 est plurielle, évolutive et tend à répondre au plus près des besoins de chaque adolescent ou jeune adulte :

<p>Espace vert, Jardinage Immersion ESAT Atelier tri – conditionnement Atelier cuisine, Cuisine Pédagogique Activité physique et sportive Aqua Tonic, Marche active, Piscine Savoir-Nager Snoezelen, Cultivons-nous</p>	<p>Théâtre Médiathèque du Mans, Ludothèque d'Allonnes Groupe fille – Groupe garçon Unité d'enseignement au collège et à l'IME Classe découverte</p>
<p>Permis AM, ASSR 1 & 2, Piste routière Autonomie dans les transports Groupe ado Vie quotidienne et accompagnement social Soutien et suivi psychologique Connaissance de soi, Bien-être</p>	<p>Atelier numérique Suivi infirmier - psychomotricité Activités sensorielles Hâbiletés sociales Communication Alternative</p>

L'IME adapte régulièrement son offre aux besoins des jeunes selon leur projet personnalisé, les admissions et l'évolution des pratiques éducatives en proposant de **nouveaux ateliers, tels que ceux créés en 2024** :

- Théâtre et participation au Festival'Actes
- Communication Alternative
- Groupe Ado
- Ludothèque
- Randonnées saisonnières

Une nouvelle modalité d'accompagnement se met en place depuis peu au travers de la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience portée par Différent et Compétent. **4 jeunes valideront en 2024 leur RAE Conducteur d'Installations de Production et Employé de Production et Service en restaurations** (rapide, collectivité, cafétéria).

2024 est marqué également par des **temps de rencontre** avec les familles (galette, rentrée de septembre, fête de l'été), des moments de convivialité et de solidarité (journée solidaire avec les collaborateurs de COVÉA) et **2 journées liées à l'actualité** : la participation des jeunes aux Jeux Paralympiques fin août et au Vendée Globe en novembre.

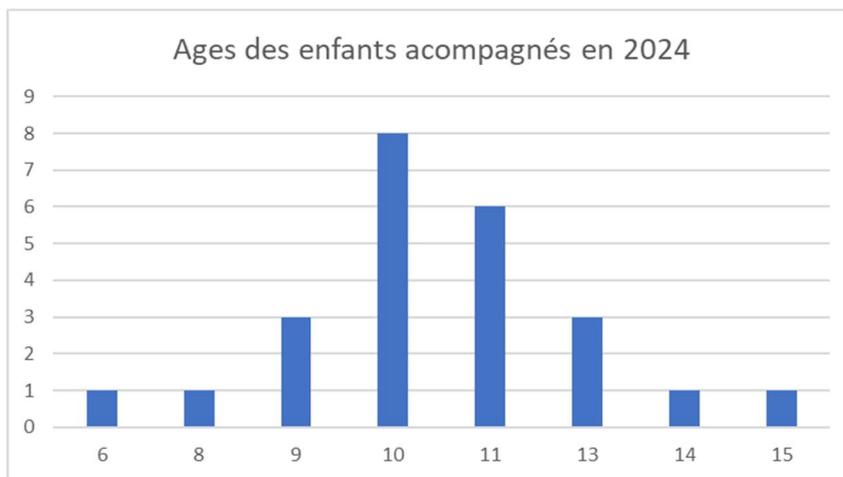
Le SESSAD TU en 2024

Le SESSAD Trait d'Union a une capacité de 23 places et permet d'accompagner des jeunes de 4 à 20 ans.

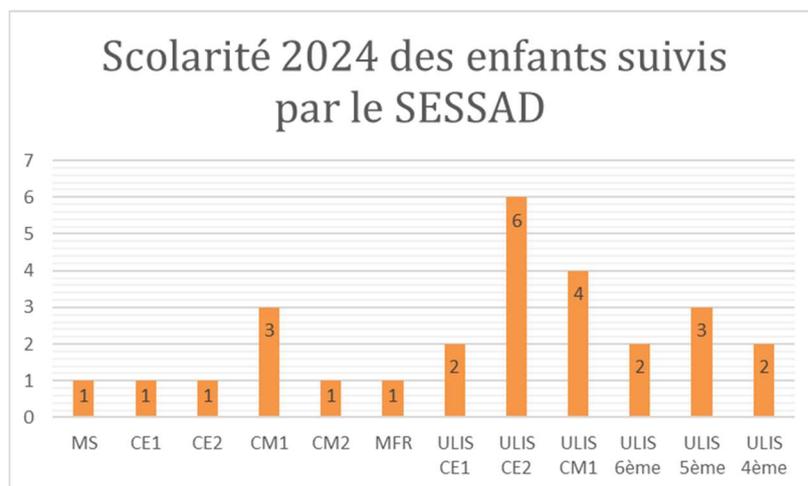
Ses missions sont les suivantes :

- ✓ Développer les capacités d'autonomie,
- ✓ Favoriser le développement des compétences de la personne,
- ✓ Favoriser la socialisation et la relation aux autres,
- ✓ Apporter une écoute et un soutien à l'enfant ou l'adolescent et sa famille,
- ✓ Préparer à l'orientation.

Seulement, 1 jeune scolarisé en 5^{ème} ULIS est sorti du SESSAD sans accompagnement spécialisé en 2024 (5 en 2023). Le SESSAD a accueilli 2 nouveaux enfants. Le taux d'activité est de 100% sur l'année.



Les enfants sont âgés de 6 à 15 ans avec une plus forte représentation des 10-11 ans (14/24 enfants)



50% des enfants sont scolarisés en ULIS école (12/24 enfants), 8 sont scolarisés en classe ordinaire avec AESH et 7 en ULIS collège

En raison de l'évolution des besoins des enfants, les professionnels créent des **supports visuels** adaptés en lien avec les familles et les partenaires, développent la **dimension partenariale**, le **prêt de matériels** et la réalisation de **séances en groupe** qui permettent la coanimation et la dynamique de groupe. Des séances de **Karaté** ont ainsi permis aux enfants de découvrir cette activité cette année et quelques jeunes du SESSAD ont participé à la **Journée de Solidarité** sur le thème de la communication et aux **Jeux Paralympiques** fin août.

L'année 2024 est marquée également par la préparation à **l'évaluation externe**, aux journées consacrées à celles-ci et à ses conclusions. Des actions en ont suivi telles que la création d'un temps infirmier, l'organisation de temps d'accueil des familles, la mise en place d'une démarche de bientraitance et le cas échéant du traitement des éléments portant atteinte aux personnes accompagnées.

Soulignons également que cette année a permis aux professionnels de présenter pour la 2^{ème} années consécutives leurs activités aux administrateurs lors du Bureau Nomade et de faire un focus sur la thématique de **l'éducation à la santé et l'accès aux soins**.

Le PCPE - GLA

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées "Gestion de la Liste d'Attente" est rattaché et présenté avec les activités du SAPFI.

L'année 2024 a permis de confirmer l'intérêt de ce type d'action au service de familles éloignées de l'accompagnement ou du soin ayant une notification SESSAD TU. Une admission au SESSAD n'est pas systématique, ni toujours appropriée. Quand elle se révèle bénéfique pour le jeune, le travail d'évaluation de la coordinatrice est facilitateur et fluidifie le parcours. Les liens et la concertation entre les professionnels en interne permettent une meilleure compréhension des trajectoires des familles, des besoins et des difficultés rencontrées.

S'agissant du SESSAD TU, 8 suivis/12 PCPE y sont rattachés en 2024. La demande de SESSAD déficience intellectuelle avec troubles associés est grande : 234 enfants en attente d'une place fin 2024.

Bien que le nombre de partenaires s'étende chaque année, celui-ci reste en deçà des besoins des jeunes notamment par manque de professionnels en cabinet libéral dont en orthophonie, en psychomotricité et en neuropsychologie.

Les perspectives 2025 du dispositif

- Poursuivre la dynamique de **rapprochement parents et professionnels** autour des projets des jeunes, de l'accompagnement au quotidien et d'événements
- Soutenir **l'évolution des pratiques professionnelles**, notamment dans le domaine de la communication, du numérique, des Troubles Neuro-Développementaux et de l'activité physique
- Préparer et participer à **l'évaluation externe de l'IME** en octobre 2025
- S'engager vers une **organisation en DAME / Dispositif intégré** en préparation du prochain CPOM
- Pérenniser le **PCPE-GLA** du SESSAD et améliorer la **gestion de la liste d'attente de l'IME**
- Développer les **collaborations internes et externes à l'APAJH** pour soutenir le projet des jeunes et leur orientation



Sensoriel et troubles des apprentissages Sarthe et Mayenne

SSEFS 72 – jeunes de 0 à 20 ans ayant une déficience auditive

S3AS 72 – jeunes de 0 à 20 ans ayant une déficience visuelle

SESSAD TSL 72 – jeunes de 4 à 20 ans présentant des troubles du langage oral ou écrit + **Gestion de liste d'attente (GLA)**

EMAS TL 72 – Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation Troubles du Langage

SSEFS - SESSAD TSL 53 – jeunes de 0 à 20 ans ayant une déficience auditive ou présentant des troubles du langage

PCPE GLA 53 – Gestion Liste d'attente du SSEFS-SESSAD TSL 53

PCPE Adultes – Service de coordination pour adultes présentant un trouble du langage ou une déficience auditive

SAVS Surdités 53 – Adultes avec une déficience auditive

I. Présentation générale des dispositifs

Les services médico-sociaux présentés dans ce rapport interviennent dans les départements de la et de la Sarthe. Ils ont pour mission d'accompagner des enfants, adolescents et adultes présentant une déficience auditive (DA), une déficience visuelle ou des troubles spécifiques du langage (TSL). Ces services en milieu ouvert s'inscrivent dans une logique d'inclusion, de coordination territoriale et de réponse graduée aux besoins.

II. Activité des services en Mayenne



1. SSEFS – SESSAD TSL 53

Capacité autorisée : 43 places (23 DA, 20 TSL).

Temps d'attente moyen : 4,21 ans (7,35 ans pour TSL et 1,07 ans pour les DA).

Durée moyenne d'accompagnement : 6,9 ans.

Scolarisation : en classes spécialisées, en classes ordinaires et suivis de 3 enfants de moins de 3 ans.

Ressources humaines : tensions persistantes sur les postes d'orthophonistes avec un impact sur la qualité des soins apportés (1,5 ETP vacants).

Partenariats : ARS, Éducation Nationale, MDA, services Protection de l'enfance, CMP, CMPP, ALECS, SRAE Sensoriel, FISAF, association TEAM directeurs, association « Les mains qui parlent », le CDSA, « Les petites lucarnes », « La place au vélo ». Et pour les aides complémentaires au financement : le CD 53, la CAF, La Fédération Française d'Équitation et le Crédit Mutuel.

2. PCPE GLA (Gestion des Listes d'Attente) en Mayenne

Mission : accompagnement transitoire des jeunes en attente de place SESSAD.

File active : 63 jeunes TSL, 10 jeunes DA.

Prestations : coordination, guidance parentale, soutien aux enseignants, interventions ponctuelles.

Enjeux : désert médical, précarité du modèle avec recours au temps partiels et CDD, besoin de pérennisation (annoncée pour 2025).

3. PCPE Adultes et SAVS Surdités

➤ PCPE Adultes

33 situations accompagnées en 2024 pour 8 places en file active (hausse continue depuis 2021).

Prestations : communication, parentalité, santé, emploi.

Limites : 0,40 ETP coordinatrice, besoins dépassant les capacités actuelles.

➤ SAVS Surdités

Créé en novembre 2023, 10 places autorisées, 4 usagers accompagnés.

Accompagnement : communication, santé, accès aux droits, parentalité.

Problèmes : lenteur administrative, complexité des démarches MDA, continuité des accompagnements assurée par le PCPE Adultes. Le SAVS monte en charge progressivement avec 6 dossiers en cours d'instruction.

III. Activité des services en Sarthe



1. SSEFS 72 (Centre Genouël)

Public : jeunes sourds (0-20 ans), 38 suivis en 2024 pour 41 places autorisées.

Tendance : hausse des enfants de moins de 6 ans.

Scolarisation : ULIS TFA, conventions scolaires en hausse, diversification interventions géographiques.

Accompagnement : en individuel et en ateliers collectifs (poterie, contes, repas, habiletés sociales).

Partenariats : CAMSP, établissements scolaires, Ville du Mans, PEJS...

2. S3AS 72

Public : enfants avec déficience visuelle, 17 suivis.

Évolution : extension à 23 places depuis le dernier trimestre 24, forte demande pour les 0-3 ans.

Accompagnement : individualisé, co-interventions, ateliers (braille, cuisine, fraties).

Partenariats : écoles, crèches, collectivités, réseaux spécialisés.

Renforcement : enseignant spécialisé mobile recruté par l'Éducation nationale.

3. SESSAD TSL 72

Public : jeunes avec TSL, 64 suivis en file active pour 45 places autorisées, 126 jeunes en liste d'attente.

Scolarisation : majorité en collège et en dispositif ULIS

Ressources humaines : pénurie d'orthophonistes, recours à 19 conventions libérales sur le 72 mais non suffisant comparativement à l'étendue des besoins identifiés.

Activités : séances individuelles, ateliers collectifs (BD, bien-être, sport, ...), accompagnement à domicile.

Formations : FALC, guidance parentale, CAA.

4. PCPE GLA TSL 72

Capacité : 17 places autorisées pour 36 suivis en file active.

Durée d'attente : 2 ans et 10 mois avant admission, 7 mois d'accompagnement transitoire par le PCPE.

Prestations : bilans, coordination, soutien familial et scolaire.

Perspectives 2025 : mutualisation avec EMAS et SESSAD TSL pour groupes d'entraide, ateliers de sensibilisation.

5. L'EMAS TL – Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

Création : septembre 2022, convention ARS/DSDEN en 2023.

Saisines : 34 en 2024 (vs 19 en 2023), majorité en cycles 1 et 2.

Prestations : prévention des ruptures scolaires, prêt de matériel, sensibilisation et formation des enseignants.

Équipe : psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé, orthophoniste.

Perspectives : développement d'outils pédagogiques, accompagnement numérique, veille sur le déploiement des futurs Pôles d'Appui à la Scolarité.

IV. Enjeux transversaux et perspectives 2025

1. Enjeux communs

- Pénurie de professionnels orthophonistes
- Déserts médicaux, le conventionnement n'est pas à la hauteur du besoin
- Lourdeurs administratives (dossiers MDA)
- Précarité de beaucoup de familles avec besoin d'accompagnement à la parentalité

2. Objectifs 2025

- Pérennisation du PCPE GLA 53
- Renforcement des partenariats pluridisciplinaires
- Développement de l'intervention précoce
- Sensibilisation accrue aux troubles du langage et handicaps sensoriels
- Création d'outils partagés (livrets, supports numériques)





Dispositif de coordination et prévention des ruptures

SAS HR - Service d'Accompagnement Spécialisés dans le Handicap Rare

Plateforme d'orientation et de coordination des parcours

SESSAD PRO DA, DV et TSL - Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile pour les déficients auditifs, visuels et souffrant de troubles sévères du langage

Communauté 360

Le SAS HR 72

Le SAS HR 72 s'adapte à tout profil présentant un Handicap Rare, ainsi qu'à la situation et aux attentes des personnes concernées, parents ou représentants légaux. Il accompagne une majorité de mineurs mais il s'adresse également aux majeurs, sans limite d'âge, dans tout type de situations.

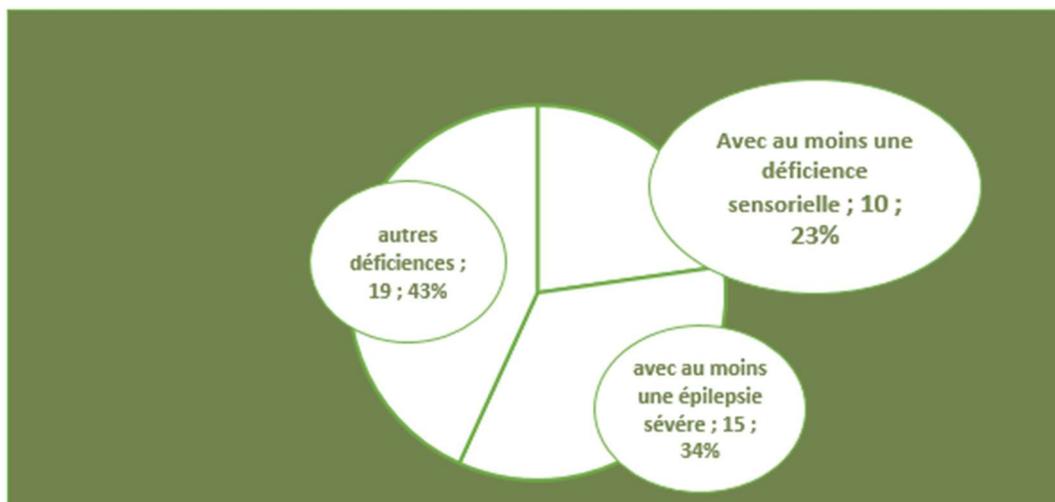
Prestations Séraphin PH :

- La prestation mobilisée la plus largement reste bien la prestation de coordination renforcée.
- Pour autant, le SAS HR (Handicap rare) finance des bilans libéraux éducatifs, rééducatifs et neuropsychologiques pour avoir une analyse complète et rapide.

Le fait d'obtenir un CNR (Crédit non reconductible) de 10 000 € pour des prestations notamment a été d'un grand recours pour l'ensemble des situations.

- L'accompagnement direct se renforce également :
 - ✓ Temps d'observation d'enfants,
 - ✓ Accompagnement aux rendez-vous médicaux, notamment spécialisés.

Types de handicaps rares accompagnés depuis la création du service :

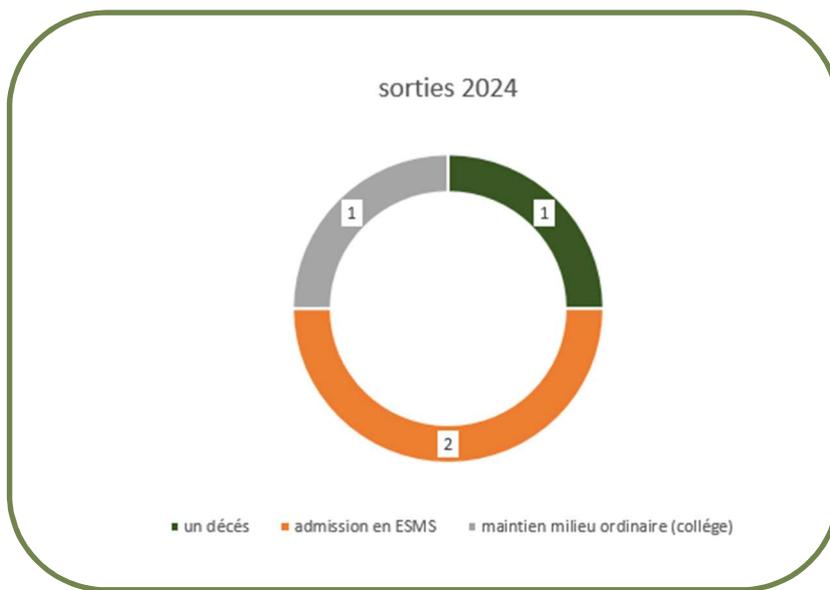


- ✓ En 2024, les admissions sont le fait de rupture de parcours pour un adulte et un enfant qui sont à domicile en attente de place en structures.

La demande des représentants légaux dans les deux situations est bien une admission à temps plein, pour l'adulte avec nuits.

- ✓ Une des admissions s'est avérée être une erreur d'adressage par la CDAPH :
 Le jeune avait une déficience visuelle sans trouble ou pathologie autre associés : il a été ré-orienté après quelques mois d'évaluation, de coordination et de rendez-vous médicaux vers le SESSAD Pro Sensoriel et TSL (le même dispositif).
- ✓ Une des jeunes n'a aucun accompagnement médico-social en lien avec sa pathologie. Se pose pour elle la question de son orientation scolaire.

Bilan des motifs de sorties 2024



Pour la première fois, le SAS HR a connu un décès en cours d'accompagnement.

L'équipe a soutenu la famille dans les moments qui ont précédé le décès mais également après, dans les démarches en lien.

L'équipe s'est elle-même fait accompagner lors d'une séance par l'équipe de FAHRES (centre ressource national pour l'épilepsie).

Il s'agit d'un moment fort pour cette petite équipe, qui depuis début 2025 a appris le décès de deux jeunes accompagnés les dernières années.

Ces trois usagers étaient âgés de moins de 20 ans.

Cela vient rappeler la grande vulnérabilité de ces enfants et jeunes adultes qui souffrent d'importantes comorbidités.

Participations aux communautés de pratiques :

- Communauté de pratique Epilepsies et Handicap.
- COP Habituations aux soins.
- Poursuite des liens régionaux avec l'ERHR et les SAS HR 44, 53 et 49 lors des réunions trimestrielles.
- **Participation à la Cop complexes à la commission CAA avec construction en Sarthe d'une journée pour les familles et partenaires en Septembre 2024.**
- Cette journée a réuni des partenaires sarthois sensibilisés à la CAA mais également des partenaires hors région : Centre Laplane (Paris) pour personnes sourdes avec des troubles associés, l'équipe de Kerpape qui est ressource pour les équipements CAA dans la région avec Centich.
- Beaucoup de professionnels sont venus (libéraux ou institutions) mais également des familles.
- **Le SAS HR est désormais bien ancré dans le réseau sarthois de la CAA qui est très vivant.**

Perspectives 2025

Fin 2024, la CNH a donné suite au dépôt de projet d'extension du service avec un axe fort sur le répit et la CAA, et ce pour 7 places supplémentaires.

Les incidences sur les recrutements, le développement du projet de service et le nombre d'admission seront visibles en fin de premier trimestre 2025.

La Plateforme d'orientation et de coordination des parcours

Est composée de 4 types de ressources suivantes que tout ESMS de l'APAJH 72-53 peut mobiliser :

- Évaluation neuropsychologique,
- Coordination de soins,
- Service social,
- Coordination de parcours.

- **L'Évaluation neuropsychologique**

Le poste de neuropsychologue avait été vacant toute l'année 2023 et une recherche de professionnelle a pu se faire début 2024 pour une embauche en septembre 2024.

Une grande problématique avec l'offre libérale :

Des bilans ont eu lieu en libéral dans l'attente de cette arrivée.

Néanmoins, ces collaborations n'ont pas été à la hauteur des attentes en établissements, avec un manque de préconisations adaptées à la vie quotidienne et l'orientation dans le secteur « adultes ».

Concernant le secteur « enfants », la professionnelle en libéral n'a pas honoré la rédaction des bilans, ni le rendu-compte aux familles et aux équipes pour de nombreux bilans, faute d'organisation de sa part.

Elle n'a pas non plus eu la délicatesse de répondre à nos demandes d'explications, ni pu honorer le délai (début 2025) pour rendre les bilans non terminés.

Cela a pour conséquence un temps perdu considérable car les enfants n'ayant pas de bilans rédigés à temps pour des demandes d'orientation sont pénalisés, et doivent attendre un long délai pour repasser le même bilan pour ne pas le fausser.

Le relai pris par la neuropsychologue de l'association :

Dans un premier temps, faute de visibilité sur les relais à prendre concernant potentiellement ces bilans (un autre professionnel ne peut pas terminer la rédaction d'un bilan d'un confrère), la neuropsychologue a pris en charge de nouvelles demandes de bilans.

Pour rappel, le poste est à 0.40 ETP.

En 2024, 5 bilans neuropsychologiques ont été soit démarrés ou terminés.

En parallèle de ce temps, il est important de noter que du temps de travail a été nécessaire pour que la professionnelle qui n'a exercé que dans le domaine de l'enfance, se forme sur les tests neuropsychologiques pour les adultes.

Des achats de tests supplémentaires ont été permis sur les fonds dédiés afin de faire face aux différents types de demandes.

- **La Coordination de soins : activité sur les 2 FV et le SAMSAH**

Le poste est rattaché au SAMSAH du SAPFI et à compter de février 2025 son management lui sera adossé.

Ce SAMSAH a dix places financées et occupées.

Ces jeunes ont donc entre 16 et 25 ans et une problématique de santé, le plus souvent psychique.

Ils ont globalement des difficultés à prendre soin d'eux, n'ont que peu d'autonomie dans l'hygiène quotidienne (ex : brossage des dents) que dans la prise de rendez-vous chez un médecin ou spécialiste, la capacité à s'y rendre seul et de prendre un traitement régulièrement.

Beaucoup de situations du SAPFI (SESSAD ou SAVS) ont été, au fil des ans, accompagnés collectivement ou individuellement par le poste de coordination de soins.

Compte tenu de la charge de travail de ce poste, il n'est plus possible de poursuivre cette organisation. Un recentrage a eu lieu en ce sens fin 2024.

Dans la mesure du raisonnable, et en cas de difficultés de santé majeures, entravant le travail d'insertion, le SAPFI pourra faire appel à un poste créé fin 2024 au sein de la Plateforme, poste remplaçant au poste de coordination de parcours.

Comme pour les années précédentes, le poste porte sur :

- La prévention,
- L'aide à la prise de rendez-vous,
- Et des accompagnements physiques.

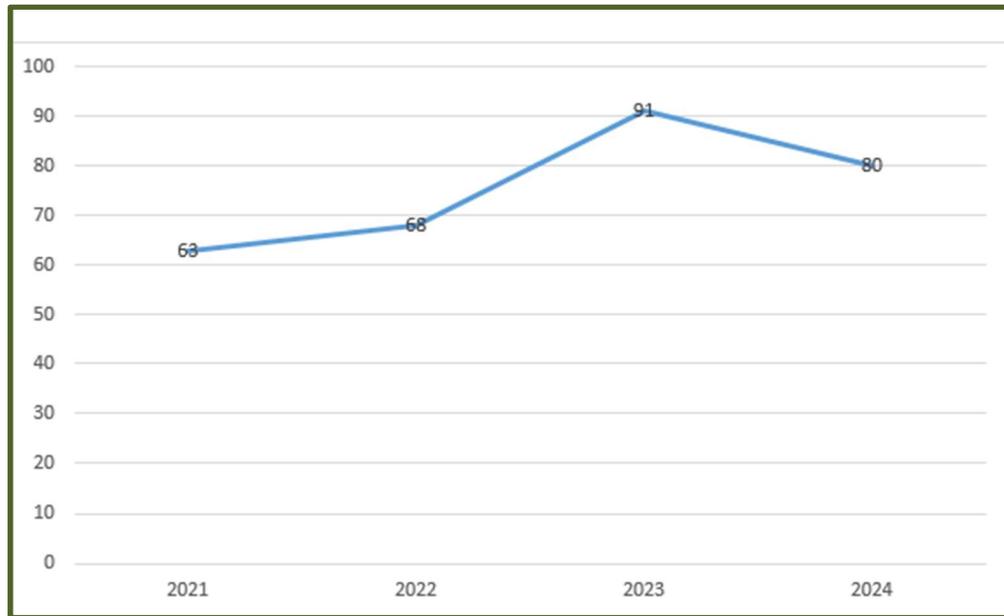
Le poste est aussi en direction des résidents des deux foyers de vie, ce qui concerne 46 personnes dont la coordination de soins peut être nécessaire. Ce travail s'appuie donc sur les référents santé nommés au sein des structures.

Dans cette situation aussi, il sera possible de travailler en lien avec le poste de coordination de soins dédiés à la Plateforme afin de pouvoir avoir davantage de temps à accorder aux situations les plus urgentes et de pouvoir travailler en binôme de coordination de soins quand la situation l'exige.

- **Le Service social**

Secteur Enfance :

Nombre de personnes ou familles accompagnées :



Nature des sollicitations :

- Mise à jour des droits, notamment MDA, CPAM, CAF ;
- Faire le lien avec les partenaires gravitant autour des situations (ex. : mandataires, référents ASE, 1AS de secteur, ...) ;
- Sollicitation sur des aides et/ou des Dispositifs par les GLA et SAS HR par exemple ;
- Appui technique et expertise auprès des équipes sur le volet de la protection de l'enfance et des jeunes majeurs vulnérables (IP, signalement).

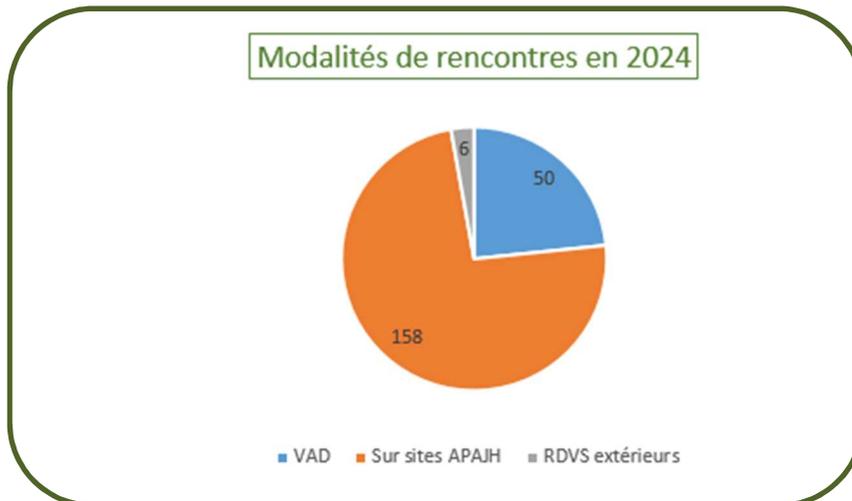
Dans cette logique de formation continue, l'Assistante Sociale du secteur Enfance a été formée au **FALC** et sensibilisée à la **CAA**. **L'objectif est d'avoir des connaissances sur différents moyens de communication et de pouvoir les appliquer en fonction du public accueilli.**

Elle a également été formée à **“La prévention des suicides : évaluation du potentiel suicidaire et orientation”**.

Ayant été formée en 2016/2017 à la VAIS (Vie Affective Intime et Sexuelle), l'Assistante Sociale est également mobilisée sur ces compétences et a répondu en 2024 à une demande individuelle. Cet axe se développera en 2025.

- **Le Secteur « adultes » :**

Au total : 100 personnes ou familles ont été rencontrées en 2024.



Exemples de types de sollicitations en 2024 :

- Nombre constant de sollicitations à l'ESAT de La Flèche toute au long de l'année auprès des travailleurs avec ou sans mandataires,
- Sollicitation des foyers de vie ou d'hébergement pour des situations complexes.

Focus sur une action « un avenir après le travail » :

Dans le cadre du projet "Un avenir après le travail" porté par l'APAJH, l'assistante sociale du pôle adulte a été formée en tant qu'animatrice retraite. Cette formation a abouti sur la mise en place de cinq "Ateliers retraite" à destination d'un groupe de quelques travailleurs ESAT (plus de 55 ans) de Marolles-Les-Braults, en lien avec la coordinatrice médico-social de l'ESAT, mais aussi d'un éducateur du SAVS de Saint-Calais, dans le but d'une préparation progressive à la retraite.

Les travailleurs ont notamment pu rencontrer et échanger avec une ancienne travailleuse retraitée de l'ESAT, mais aussi visiter le Centre Social de Marolles-Les-Braults. Un bilan sera proposé dans les mois à venir afin d'évaluer la pertinence de l'action collective et mesurer l'impact sur cette action de prévention à destination des futurs retraités.

Cette action collective sera réitérée de la même façon, mais sur le site de Saint-Calais, en lien avec le SAVS. D'autres actions collectives pourront également être proposées en prévention en fonction des problématiques et besoins repérés. Les interventions collectives peuvent aussi permettent de créer du lien en individuel par la suite et générer des demandes.

- **La Coordination des parcours**



Entre les sortants et les rentrants, nous avons eu 17 nouvelles demandes, soient deux de moins qu'en 2023.

En 2024, après 5 années d'existence, nous constatons que certaines situations n'évoluent pas de façon favorable.

En 2024, comme en 2023, la coordination de parcours a quasiment autant de demande en appui au parcours qu'aux équipes. Mais la place de l'accompagnement dans certaines situations a fortement augmenté en temps, avec des entretiens, accompagnements à des rendez-vous plusieurs fois par semaine pour certains usagers.

Focus sur des situations clôturées :

- Certaines situations sont clôturées car l'orientation est obtenue par exemple, ou bien parce qu'il n'y a plus de demande, ou encore parce que la situation est bloquée par une problématique de santé, dépendante de décisions médicales.

C'est le cas pour certains usagers d'ESAT.

- Une des situations était la demande d'une réorientation vers une autre région pour un rapprochement familial : les coordinatrices ont pu prendre le temps d'effectuer les démarches de recherches (FV, ESAT) et d'organiser les stages qui ont été concluants.
- Une réponse à une situation d'urgence :

Une personne qui ne peut plus rester en FH, ni travailler et qui souhaite un hébergement inclusif. L'opportunité de rencontres de partenaires au bon moment a pu débloquent cette situation. Les coordinatrices avec l'appui de l'assistante sociale ont pu réaliser les démarches rapidement pour que ce projet aboutisse.

- Pour une situation, coordonnée dans le cadre d'un PAG depuis 5 ans par la Plateforme, il n'existait plus de notification APAJH, garante de notre coordination. Un accueil temporaire avait été trouvé, dans le cadre d'une situation très complexe. Le relai de coordination a été pris par la tutrice.

Situations de santé dégradées :

Les problématiques de santé restent en 2024 en lien avec des situations complexes diverses :

- Evolution de santé mentale dans le cadre d'une absence de soins psychiatrique
- Evolution de sa santé physique en lien avec le vieillissement
- Evolution de sa santé physique en lien avec l'usure au travail
- Evolution de sa santé mentale en lien avec l'absence de réalisation de projet (souhait d'arrêter de travailler, d'avoir un nouveau projet, problématiques sociales, familiales, financières complexes).

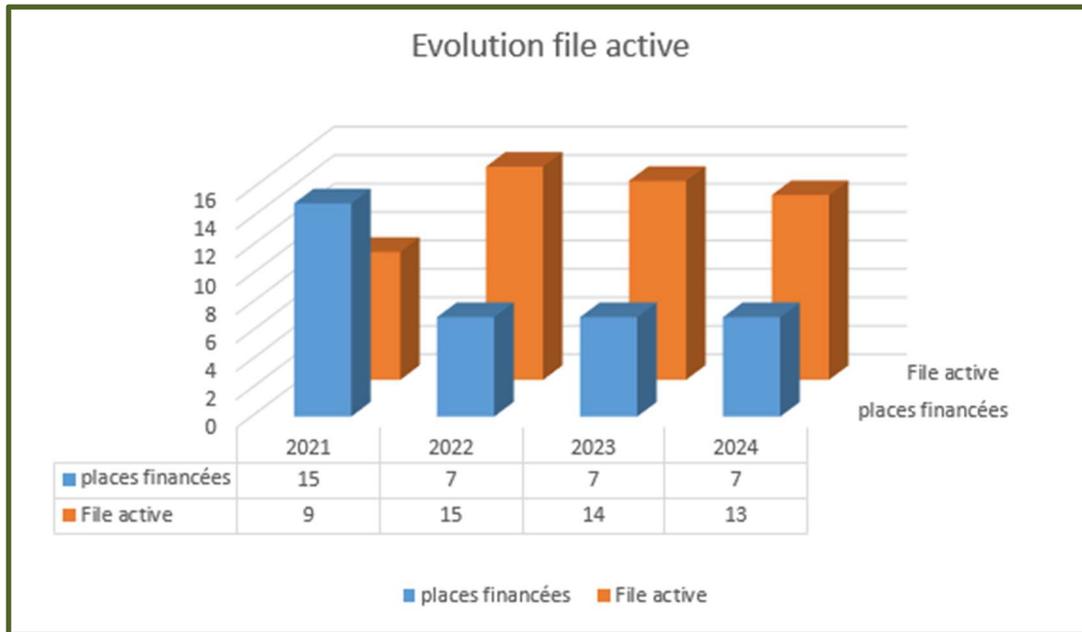
Il s'agit des coordinations les plus chronophages en termes d'accompagnement physiques ou bien au contraire, les moins importantes car les marges de manœuvres sont très minces (ex : salarié d'ESAT en arrêts récurrents qui souhaiteraient un autre statut refusé par le médecin).

C'est pourquoi en fin d'année 2024, suite au départ d'une des deux coordinatrices de parcours, la direction a fait le choix de recruter une coordinatrice de parcours de soins, afin de pouvoir travailler plus aisément ces questions capitales.

Le SESSAD pro Sensoriel et TSL

En 2024, l'effectif reste quasiment stable au 31/12/2024 avec 11 jeunes accompagnés pour 7 places financées.

Ce sureffectif s'explique par la volonté de ne pas faire attendre des situations en rupture mais qui continue d'impacter fortement le fonctionnement global du service.

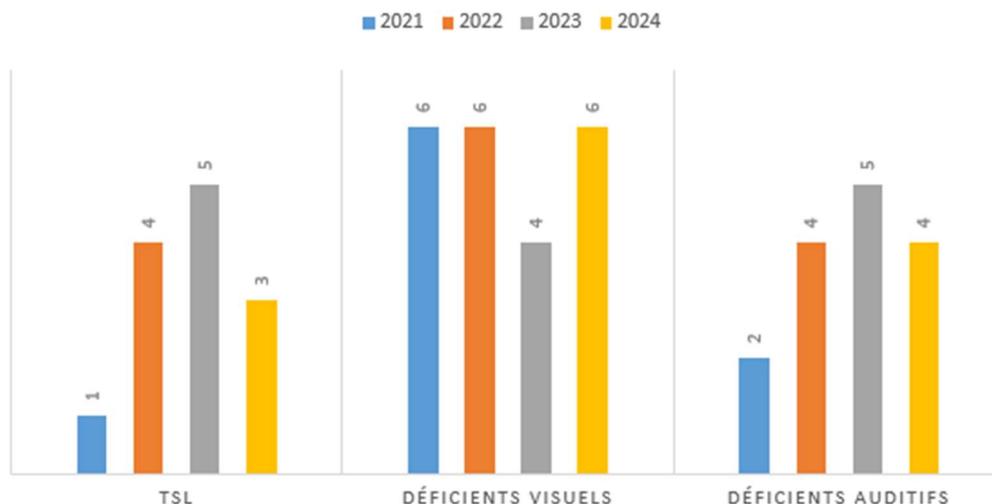


Il est à noter que la confusion existe entre les notifications vers le SESSAD TSL et ce SESSAD ce qui occasionne des démarches à refaire envers la MDA : les jeunes étant d'abord notifiés au SESSAD TSL.

L'année précédente, il avait été autorisé par l'ARS une dérogation pour trois personnes de plus de 25 ans pour cette dernière année 2024.

Une liste d'attente est en train de se constituer depuis un an. Elle est constituée en mars 2025 de 4 personnes.

PUBLIC ACCOMPAGNÉ EN FILE ACTIVE



Les jeunes déficients visuels sont sur-représentés depuis l'ouverture.

Principaux moyens utilisés par le service pour répondre aux besoins des jeunes en 2024

- ✚ Accompagnement vers l'accès aux soins (obtention de rendez-vous médicaux, accompagnements pour le dossier MDA etc.)
- ✚ Accompagnement dans les démarches de recherche de projet (direct ou vers des partenaires)
- ✚ Accompagnement dans des visites d'entreprises et d'ESAT
- ✚ Accompagnement dans la définition d'un projet professionnel, vers une recherche de formation
- ✚ Accompagnement direct à la recherche d'emploi (CV, lettres, recherche d'offres) notamment pour un travail d'été ou une augmentation du temps de travail
- ✚ Démarches autour de l'accès au logement autonome et de l'accès aux droits
- ✚ Mise en place d'activités sportives via l'APA (activité physique adaptée)
- ✚ Utilisation d'outils de VAIS (via l'UREPS)
- ✚ Participation aux ESS
- ✚ Rencontre et mise en lien avec des lieux parents/ enfants.
- ✚ Bilans en ergothérapie
- ✚ Bilans en neuropsychologie

- **Focus sur les besoins en ergothérapie**

Le temps d'ergothérapie est de 0.10 ETP et se réalise sur une journée tous les 15 jours.

Il a permis de réaliser 4 bilans et d'effectuer des séances à la suite de certains d'entre eux.

Compte tenu du temps réduit, il n'est pas toujours possible d'organiser des séances de façon soutenue et souple, du fait des emplois du temps des jeunes (formation ou emploi)

A titre d'exemples, il a permis d'évaluer les difficultés suivantes :

Exemple 1 : Autonomie, ses besoins, la gestion administrative et l'ordinateur.

Exemple 2 : Conseil pour l'achat d'un matériel informatique pour gérer les tâches administratives.

Et de préconiser des aménagements :

Exemple 1 : Conseils en lien avec les besoins retenus (gestion du budget, prise de note, formation, ascenseur), présentation des logiciels utiles à l'ordinateur et à la frappe au clavier et des applications pour gérer le budget.

Exemple 2 : Argumentaire pour l'achat d'un ordinateur portable avec des logiciels adaptés à la déficience visuelle.

- **Focus sur les besoins en neuropsychologie**

10 % SESSAD Pro (soit l'équivalence de 3.5h/semaine).

En 2024, il y avait une demande de bilan neuropsychologique entre septembre et décembre. La non disponibilité du jeune a fait qu'il n'a pas été réalisé sur cette période.

En dehors des bilans, l'activité sur le SESSAD Pro a aussi concerné la lecture et l'actualisation des connaissances de la professionnelle à propos de tests adaptés à la déficience visuelle et/ou auditive, de l'adaptation de matériel, des liens avec les différents partenaires (Institut Montclair par exemple).

Les bilans peuvent répondre aux besoins de compréhension des difficultés notamment pour les jeunes ayant un TSL et un besoin d'actualisation des bilans obtenus dans l'enfance. Cela permettra de mettre à jour des préconisations d'aménagement mais aussi une meilleure appropriation par le jeune lui-même de ses difficultés mais aussi des forces sur lesquelles il peut s'appuyer pour compenser.

Pour 2025, une proposition d'accompagnement psychothérapeutique sera faite aux jeunes du SESSAD Pro qui le souhaitent car les jeunes s'inscrivent dans la durée dans ce service, ce qui permet d'envisager une telle proposition.

Début 2025 : l'équipe est complète avec un poste d'ES et Avjiste en remplacement du poste de professeure CAPEJS. Cette fonction est plus adaptée compte tenu du fort nombre de jeunes déficients visuels.

Une demande de financement de nouvelles places a été déposée dans le cadre de la CNH mais ce projet n'a pas été retenu, malgré les grands besoins de ces jeunes et la liste d'attente qui s'installe.

La Communauté 360

En 2024, la participation à la Communauté 360 a évolué par le **recrutement de deux conseillers en parcours à temps plein**.

L'appartenance au dispositif permet leur participation à différents temps de celui-ci, notamment l'analyse de pratiques, le co-développement afin de pouvoir soutenir leurs missions au mieux.



Activité professionnelle adaptée et transitions

ESAT KALISTÂ - Établissement et Service d'Aide par le Travail

SA ESAT 72 – Atelier Ressource pour le Travail

L'ENVOL - Ferme pédagogique

L'ESAT Kalistâ APAJH 72-53

233 personnes accompagnées par le travail au 31/12/2024 :

- 12 admissions,
- 16 sorties (retraites, démissions, réorientations, décès).

74 personnes ont été accueillies en stage sur l'ensemble des 4 sites (découverte et évaluation, permettant de travailler de futures orientations et admissions).

Quelques chiffres :

25 % des travailleurs ont plus de 50 ans.

=> L'ESAT est engagé dans la démarche « un avenir après le travail » portée par l'ARDESAT. Les 4 coordinateurs de projet sont formés en tant qu'animateur retraite afin d'assurer un accompagnement spécifique aux personnes qui s'orientent vers une fin d'activité professionnelle.

42 % de l'effectif bénéficie d'un accompagnement éducatif via le logement (FH-FHSA- SAVS).

=> Des temps de concertation réguliers sont organisés entre les services.

48 % sont en logement autonome et le reste de l'effectif habite en famille.

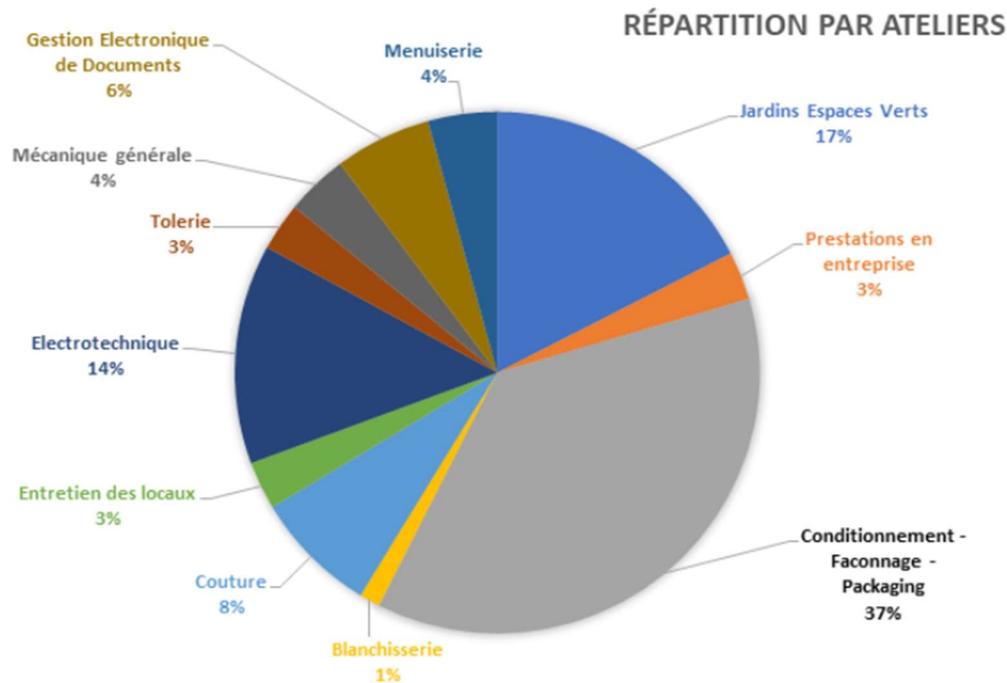
34 % de l'effectif est à temps partiel (chiffre stable). Plus de la moitié des personnes à temps partiel sont accueillies en Atelier Ressource pour le Travail (SA ESAT). En effet, certains travailleurs font le choix du temps libre à domicile sur le temps partiel.

Des actions pour renforcer l'accompagnement des parcours des travailleurs :

- Poursuite de la formation des moniteurs d'atelier à l'accompagnement RAE par Différent et Compétent : 4 professionnels nouvellement formés.
- Un accompagnement des moniteurs d'atelier à la santé et sécurité au travail : l'ergonomie de l'activité de travail avec ST72 et le lean management avec un cabinet conseil.
- Près de 20 actions de formation mises en œuvre en collectif ou individuel.
- Une participation plus importante au DUODAY pour découvrir les entreprises du territoire et des métiers.
- Une harmonisation des pratiques et outils d'accompagnement en lien avec la nomenclature SERAFIN PH.

- Sensibilisation et accompagnement des équipes à la promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance.
- Mise en place des délégués des personnes et de l'instance mixte.
- Signature de la convention de partenariat entre les ESAT de la Sarthe et la Plateforme De l'Emploi accompagné pour soutenir les suites de parcours professionnels en milieu ordinaire.
- Début du déploiement du logiciel du dossier unique informatisé de l'usager (formation de l'ensemble des professionnels).

Répartition par atelier (au 31/12/2024) :



Une activité commerciale positive : la variation du résultat entre 2023 et 2024 est de + 23 %.

Un niveau d'investissement permettant :

- L'entretien des sites et l'amélioration des conditions d'accueil
- Le développement de l'activité et la professionnalisation des travailleurs

Les temps forts de la vie de l'ESAT KALISTÂ :

- Arrivée d'un nouveau professionnel chargé du développement commercial de Kalistâ mais aussi de l'intégration des personnes accompagnées dans le milieu ordinaire. Ses missions sont :
 - L'application de la politique commerciale de Kalistâ
 - La prospection et le développement du portefeuille clients de Kalistâ en lien étroit avec les responsables de sites
 - Le suivi des projets en interne et en externe pour répondre aux objectifs du développement des partenariats avec les entreprises et de l'intégration des TH en milieu ordinaire
 - La participation à la dynamique institutionnelle
- Organisation des journées portes ouvertes sur les 4 sites dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire et de la semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) en novembre 2024.
- 1 événement convivial a regroupé l'ensemble des équipes le 18/12/2024 dans la salle des fêtes de Saint-Calais avec une animation musicale.
- Le déménagement de l'ESAT de Saint Calais dans ses nouveaux locaux.

L'ESAT KALISTÂ communique et s'inscrit dans les réseaux :

L'ESAT Kalistâ communique sur les réseaux sociaux les temps forts et les compétences développées au sein des ateliers.

L'ESAT est référencé sur le réseau HOSMOZ (réseau national des prestataires du Secteur du Travail Protégé et Adapté).

L'ESAT est adhérent aux Clubs d'entreprise du territoire (Club So Le Mans / AGIR / Club des entreprises du Pays Fléchois, Club ESS du Pays du Mans, Club Business Sarthe) et au MEDEF, et membre du Conseil d'Administration des Club ESS et Club AGIR.

Les projets de 2025 :

=> La mutuelle complémentaire obligatoire pour tous les travailleurs (loi Plein Emploi) au 01/01/2025 ;

=> L'évaluation de la Haute Autorité de Santé sur les 3 sites de La Flèche, Marolles-les-Braults et Saint-Calais en mars 2025 ;

=> Le déploiement de 2 nouveaux logiciels au niveau associatif pour structurer, harmoniser et sécuriser les données : le Dossier Unique Informatisé de l'utilisateur (logiciel AIRMES) et le SI PLANNING (logiciel OCTIME)

=> La signature de la convention de partenariat ESAT / SPE (service public de l'emploi)

=> La recherche d'une nouvelle solution informatique pour la gestion commerciale (changement de logiciel)

L'Atelier Ressource pour le Travail (SA-ESAT départementale)

L'A.R.T. est une offre à destination des travailleurs d'ESAT à temps partiel qui répond à 4 objectifs :

- Préparer l'entrée dans le monde du travail
- Accompagner les évolutions de parcours
- Préparer la sortie de l'ESAT
- S'inscrire dans le droit commun

40 personnes accompagnées en 2024 pour une capacité de 44 places. La nouvelle dynamique de l'atelier a permis de rendre attractif l'offre. Plusieurs personnes sont accueillies en "stages longs" dans l'attente des notifications. Ce qui explique le décalage avec l'effectif officiel.

Les activités développées sur les 3 antennes sont variées et sont liées à de nombreux partenariats développés sur chaque territoire. Ces actions sont des moyens pour répondre aux besoins des personnes accompagnées :

- Des actions autour de la nature et des sujets environnementaux
- Des activités manuelles et créatives
- Des ateliers cuisine
- Des activités culturelles
- Des actions en lien direct avec les ateliers de production de l'ESAT
- Des activités physiques adaptées et en extérieures
- Des événements partagés avec les partenaires du territoire

Retrouvez les activités de l'Atelier Ressource pour le Travail
et ses temps forts 2024-2025 sur sa page Facebook

L'ENVOL - Ferme pédagogique

La Ferme Pédagogique l'Envol accueille des jeunes adultes de 18 à 25 ans, en situation de handicap (physique, psychique, moteur, pluri handicap, déficience intellectuelle). Limité à deux ans, l'accueil à la ferme pédagogique l'ENVOL fait parfois l'objet de demande de dérogation.

L'Envol propose 12 places d'accueil de jour financées par le Département de la Sarthe (+ 20 ans), complétées de 4 places d'accueil de jour financées par l'ARS Pays de la Loire (- de 20 ans).

La ferme pédagogique l'Envol a accompagné **20 personnes sur l'année 2024 dont 10 personnes en accueil « longs » (attente des notifications avant admission)** : 5 admissions et sorties.

Les 7 jeunes sortis du dispositif ont été admis dans les dispositifs suivants :

- 1 APICS ADAPEI avec accueil ESAT Kalistâ de La Flèche (admission en 2025)
- 3 maintiens au domicile des parents (dont 1 qui a intégré la Maison Rosa 2 mois après la sortie)
- 1 vers ESATCO / SA ESAT ADAPEI
- 2 vers le foyer de vie de Luché-Pringé

14 jeunes venus de structures sarthoises ont été accueillis en stages (3 semaines) au cours de l'année 2024. 10 d'entre eux ont continué sur un accueil en stage longs (en attente des notifications). **Les 14 stagiaires représentent 229 semaines d'accompagnement** sur 2024 (soit l'équivalent de + 4 places occupées).

Accompagnements et supports proposés :

Sur le site : soins des animaux, entretien du site, « agility », entretien du logement, confection de repas, ateliers créatifs, atelier téléphone, atelier informatique, activité physique et sportive, atelier prévention-santé, atelier monnaie.

L'équipe accompagne régulièrement les jeunes sur les lieux ressources du territoire afin de leur permettre de gagner en confiance dans les situations nouvelles d'interaction de la vie de tous les jours

: médiathèque, Escale, Planning familial, CAPASS, Centre Social d'Allonnes, sorties en ville, etc.

A noter, un partenariat s'est développé avec l'EREA de Changé pour mixer les groupes sur des ateliers spécifiques (magasin d'application / sport / sensibilisation au handicap ...).

Soutien à la définition du projet personnel :

En 2024, **11 stages d'immersion** (en baisse par rapport à 2023) dans les établissements partenaires (habitat, ESAT et SA-ESAT...) ont été réalisés. Et **19 visites d'établissement** ont pu avoir lieu.

L'autonomie dans les transports fait l'objet d'un travail individualisé qui permet de développer les capacités d'autonomie des jeunes adultes accompagnés.

L'ENVOL reconnu comme un lieu ressource par les partenaires :

=> Accueil de manière régulière sur le site des groupes venant d'établissements extérieurs : ces groupes ont la charge d'une tâche spécifique sur le site en lien avec les animaux ou l'entretien global. L'ENVOL est donc un support éducatif pour nos partenaires.

=> Accueil de stagiaires :

- 2 stagiaires professionnels :
 - 1 stage en cours de formation Moniteur Educateur (3 mois à 6 mois avec le CEFRAS)
 - 1 stage en cours de formation Moniteur Educateur 1 stage en cours de formation AES (2 mois) avec le CEFRAS

- Accueil sur 6 séances d'un groupe de moniteurs éducateurs en formation au CEFRAS pour être lieu de mise en pratique d'une action collective auprès des jeunes.
- 2 stages découverte 3^{ème} générale (1 semaine) : la Germinière + Collège la Psalette

=> Visites de partenaires :

L'équipe s'est mobilisée pour recevoir 7 partenaires pour présenter l'ENVOL et 23 partenaires dans le cadre d'une demande de stage.

Les temps forts de l'année 2024 :

Accueil de l'Assemblée Générale du Club ESS (Economie Sociale et Solidaire) : les jeunes ont préparé le buffet et ont animé une séance de médiation animale avec une encadrante (prestation facturée).

Organisation d'un mini séjour (1 nuit) au Mont Saint Michel : nous avons obtenu une subvention de 1000 € de Le Mans Métropole pour réaliser un mini-séjour avec 10 jeunes et 3 encadrantes. Les jeunes ont été mobilisés pour le choix du lieu, de l'hébergement et des activités en fonction du budget. Les professionnels ont apprécié cette sortie car cela leur a permis de mieux connaître certains jeunes en les voyant évoluer sur les temps de repas, de soirée, de nuit et de préparation le matin.

Marché de Noël. Le vendredi 29 novembre 2024, après-midi, l'Envol a accueilli un marché de Noël en ses murs. L'organisation a été gérée par une encadrante en charge du projet et les jeunes accompagnés à l'Envol. L'objectif premier était de permettre aux jeunes de travailler la communication, l'écrit, les calculs, la cuisine, entre autres. Un projet qui a permis de travailler en transversalité. Les jeunes ont démarché des partenaires pour préparer une tombola, au profit d'un projet en faveur des jeunes accompagnés, ainsi que des exposants.

L'occasion également d'ouvrir les portes de l'établissement au public et de faire connaître l'établissement à un plus grand nombre.

La formation de l'équipe au nouveau logiciel du dossier unique et informatisé de l'usager pour une mise en application complète au 01/01/2025.





Entreprises Adaptées

EA – Entreprises Adaptées

En 2024, chaque Entreprise adaptée a connu des évolutions par rapport aux trois années précédentes dont l'organisation était restée équivalente.

EA LE MANS – SAINT-CALAIS :

Tout d'abord, l'EA Le Mans – Saint-Calais est revenue à deux entités situées sur Allonnes et Saint-Calais. Le site d'Allonnes a été transféré sur le site de La Flèche qui disposait d'une surface libre en mesure de recevoir l'activité. Cela a permis de réduire les charges locatives ainsi que les charges associées à une structure bâtementaire dans son ensemble (énergies, abonnements SI, assurance, etc.), d'améliorer le confort de vie personnelle des professionnels qui venaient de La Flèche tous les jours et de rapprocher l'atelier de notre client principal.

L'EA a redimensionné son équipe en optimisant son organisation avec un responsable, un seul encadrant se partageant sur deux sites et la secrétaire qui se rend désormais sur les deux sites, réalisant une partie du travail d'encadrant, n'ayant plus à le faire sur Allonnes. Le nombre d'ouvriers Espaces verts est resté similaire. Seule une salariée de l'atelier d'Allonnes a quitté l'EA.

EA LA FLÈCHE :

L'EA de La Flèche a également vu son effectif évoluer au cours de l'année 2024 en adaptant son effectif avec une responsable de site, un encadrant et une secrétaire par rapport au nombre d'ouvriers espaces verts qui s'est réduit suite à l'accompagnement de salariés qui se sont réorientés vers des structures qui répondaient à leurs projets professionnels.

Impact environnement politique et économique :

Les mesures politiques qui encadrent les EA pèsent fortement sur leur pérennité puisque les aides aux postes fondent tous les ans, les charges fixes augmentent alors que les augmentations demandées aux clients deviennent plus difficiles à obtenir dans un contexte où l'inflation a été fortement réduite. D'autre part, chaque EA a été dans l'obligation de réaliser des travaux :

- ✓ Pour l'EA Le Mans – Saint-Calais, des mises aux normes importantes pesant sur les budgets en sachant que l'atelier de Saint-Calais se verra dans l'obligation de rendre le site à la fin de l'année 2027.
- ✓ Pour l'EA de La Flèche, celui de créer un atelier pour répondre à un client historique qui a laissé entendre qu'il ne poursuivrait pas l'activité en 2025, faute de demande de son client. Cette activité repartira peut-être en toute fin d'année sans certitude.

Résultats :

En matière de résultats,

L'EA Le Mans – Saint-Calais a réussi à dégager des bénéfices malgré la baisse d'activité en optimisant son organisation avec un résultat de **95 880 €**.

	2021	2022	2023	2024	Evolution 2021-2024
Chiffre d'affaires	441 020 €	600 080 €	644 060 €	632 886 €	+ 43.50 %
Résultats	17 800 €	96 350 €	141 210 €	95 880 €	+ 438,65 %

Le site de l'EA La Flèche a réussi à faire face aux charges et a dégagé un résultat positif sur 2024 de **49 420 €**.

	2021	2022	2023	2024	Evolution 2021-2024
Chiffre d'affaires	498 500 €	466 530 €	561 560 €	543 495 €	+ 9.03 %
Résultats	-22 220 €	-93 480 €	23 330 €	49 420 €	+ 71 640 €

Le résultat global en 2024 pour l'ensemble des Entreprises Adaptées est resté positif pour une troisième année consécutive à hauteur de **145 300 €**.

	2021	2022	2023	2024	Evolution 2021-2024
Chiffre d'affaires	939 520 €	1 066 610 €	1 205 620 €	1 176 381 €	+ 25.21 %
Résultats	- 4 420 €	2870 €	164 540 €	145 300 €	+ 149 720 €

CPOM :

Dans le cadre du CPOM pour la période 2021-2025, 4 familles d'objectifs ont été définies pour articuler ce dernier dont plus de 90 % ont été réalisés, à savoir :

- ✓ L'Accueil et l'Accompagnement des Salariés
- ✓ Les Conditions de travail
- ✓ La Formation professionnelle et carrières
- ✓ Les Postes de travail et postures



Rapport Financier

Philippe COSTEUX, trésorier

Les faits marquants de l'année 2024

FOCUS SUR

Crédits accordés par l'ARS (Arrêté en date du 12/2024)

- ✓ Mesures nouvelles : 292 488 €
 - ✓ Extension de 8 places (déficience visuelle) : 81 621 €
 - ✓ Extension de 7 places (Handicap rare) : 31 267 €
 - ✓ Ségur pour tous et autres revalorisations salariales : 179 600 €

Pas de Crédits accordés par le Conseil Départemental 72

- ✓ Toujours en attente du financement du transport de l'accueil de jour pour l'accueil de jour
- ✓ En attente du financement des oubliés du Ségur 2024 (Services des fonctions administratives et entretien)

ESAT-EA Commerciaux :

- Variation du Résultat entre 2023 et 2024 : + 114 033 €

ESAT Unique :

- Variation du Chiffre d'affaires entre 2023 et 2024 : - 7 114 €

EA :

- Variation du Chiffre d'affaires entre 2023 et 2024 : - 119 240 €



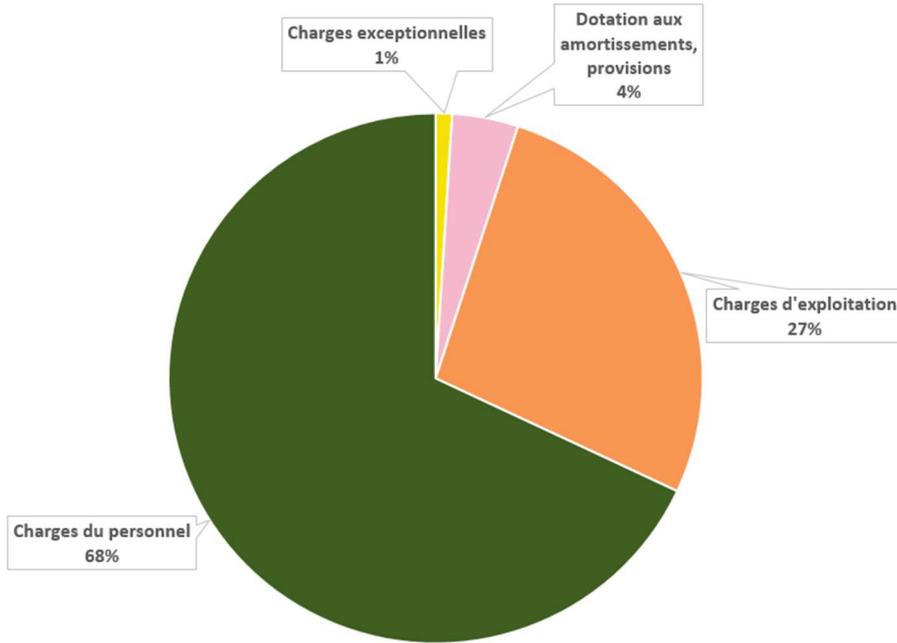
Le compte de résultat en K€

CHARGES

	2024	2023
CHARGES D'EXPLOITATION	23 379	23 050
<i>Variation</i>	<i>329</i>	
Achats et Δ stocks	900	876
Services extérieurs	4 332	4 270
Impôts, taxes et versements assimilés	1 056	1 011
Charges de personnel	16 050	15 769
Dotat° aux amortissements	709	720
Dotat° aux provisions	222	359
Autres charges d'exploitation	111	45
CHARGES FINANCIERES	91	88
<i>Variation</i>	<i>4</i>	
Intérêts et charges assimilées	91	88
Résultat financier (déficitaire)	64	
<i>Variation</i>	<i>- 64</i>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	215	925
<i>Variation</i>	<i>- 710</i>	
Sur opérations de gestion et capital	44	23
Dotations aux provisions réglementées	58	30
engagements à réaliser sur ressources affectées	113	873
Résultat exceptionnel (déficitaire)		
Impôts sur les sociétés	32	5
TOTAL CHARGES	23 718	24 068

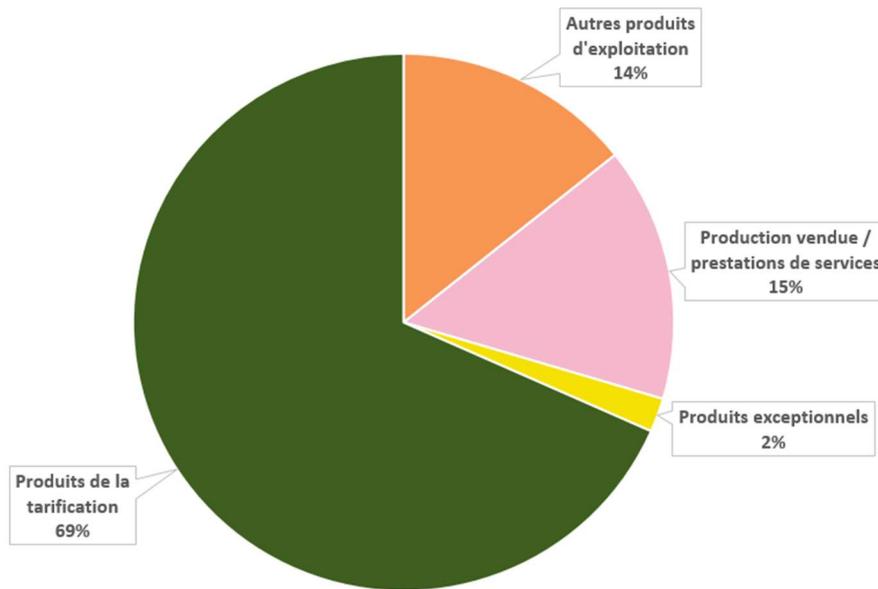
PRODUITS

	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	24 396	24 125
<i>Variation</i>	<i>271,1</i>	
Ventes de marchandises		
Production vendue et prestations de services	3 609	3 656
Production stockée ou déstockage de production		-18
Produits de la tarification	16 911	16 595
Subventions d'exploitation	13	90
Reprises de provisions	244	61
Transferts de charges	31	23
Autres produits d'exploitation	3 588	3 718
Résultat d'exploitation (excédentaire)	1 017	1 074
<i>Variation</i>	<i>- 57</i>	
PRODUITS FINANCIERS	162	24
<i>Variation</i>	<i>138</i>	
Produits financiers	162	24
PRODUITS EXCEPTIONNELS	571	1 085
<i>Variation</i>	<i>- 515</i>	
Sur opérations de gestion et capital	172	198
Reprise sur autres provisions	1	1
Report de ressources non utilisées exercices ant	398	887
Résultat exceptionnel (excédentaire)	355	160
TOTAL PRODUITS	25 129	25 234
RÉSULTAT (Excédent)	1 411	1 166
<i>Variation</i>	<i>245</i>	



RÉPARTITION DES CHARGES 2024

Les charges de personnel représentent 68 % du total des charges 2024



Répartition des produits 2024

Le chiffre d'affaires des activités commerciales représente 14 % du total des produits 2024 et les prestations de services représentent 15 %.

Les produits de tarification (dotations ARS et CD) représentent 69 % du total des produits.

Par différence entre les charges 23 717 812,98 € et les produits 25 128 655,72 €, le résultat comptable de l'exercice clos au 31/12/2024 est excédentaire de **1 410 843,73 €**.

Il apparaît sous la dénomination résultat consolidé dans le tableau ci-dessous :

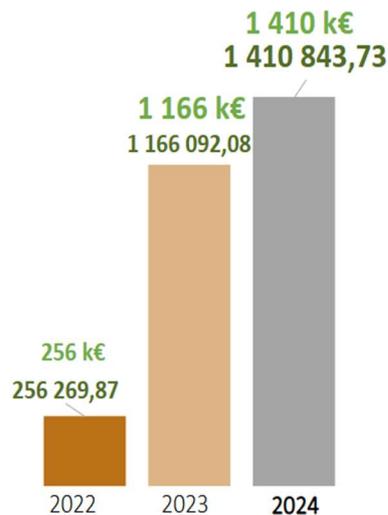
détails	Résultats Comptables				
	2020	2021	2022	2023	2024
CPOM partie ARS	464 972,70	342 189,15	- 80 977,84	572 871,17	473 076,83
CPOM partie CD 72	140 949,84	- 84 850,90	21 794,16	14 549,71	- 119 664,33
CPOM partie CD 53	-	-	-	- 5 480,55	7 217,71
ESAT-EA Commerciaux	418 750,60	246 468,62	322 662,27	738 205,71	852 238,86
Siège administratif	66 417,63	- 13 436,75	27 217,96	- 66 930,48	1 521,60
LSF	- 10 518,65	11 765,03	- 2 719,09	- 5 798,34	- 10 066,41
Association	- 52 433,21	- 67 386,48	- 66 560,93	- 36 976,29	236 240,59
Habitat Inclusif	-	-	-	-	25 970,55
Total	1 028 138,91	434 748,67	221 416,53	1 210 440,93	1 466 535,40
Retraitements Immobilisations IFRS	37 027,25	30 233,67	34 853,34	- 44 348,85	- 55 691,67
Résultat Consolidé	1 065 166,16	464 982,34	256 269,87	1 166 092,08	1 410 843,73

ZOOM FALC



Les résultats pour le tout

C'est l'argent **reçu** et l'argent **dépensé** à l'APAJH 72-53



Les résultats sont positifs depuis 3 ans.

En 2024, l'APAJH 72-53 a un résultat **positif**.

Le bilan consolidé – ACTIF (en €)

	Brut	Amort. &	Net au	Net au
		Dépréciations	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, licences, logiciels, droits et				
Autres immobilisations incorporelles	276 539,36	244 246,46	32 292,90	7 133,39
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	341 627,34	83 452,28	258 175,06	261 478,77
Constructions	14 529 197,46	8 401 474,22	6 127 723,24	6 388 882,36
Installations techniques, matériels et	2 769 026,14	2 242 212,46	526 813,68	385 203,19
Autres immobilisations corporelles	2 396 417,07	1 950 980,36	445 436,71	361 759,20
Immobilisations corporelles en cours	1 219 486,86	-	1 219 486,86	1 108 806,36
Avances et acomptes	1 538 322,24	-	1 538 322,24	28 444,52
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	671,68	-	671,68	671,68
Autres titres immobilisés	522 296,56	-	522 296,56	539 644,94
Prêts	-	-	-	-
Autres	51 269,65	-	51 269,65	55 639,96
Total I	23 644 854,36	12 922 365,78	10 722 488,58	9 137 664,37
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	71 212,00	504,00	70 708,00	53 068,89
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	7 543,54	-	7 543,54	7 956,88
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	936,35	-	936,35	29 241,73
Créances				
Usagers et comptes rattachés	1 337 485,80	103 318,41	1 234 167,39	1 130 981,05
Créances reçues par legs ou donations	111 889,36	-	111 889,36	111 889,36
Autres créances	446 731,46	66 291,23	380 440,23	436 869,58
Divers				
Valeurs mobilières de placement	3 150 000,00	-	3 150 000,00	150 000,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	16 170 608,71	-	16 170 608,71	14 539 116,53
Charges constatées d'avance	53 696,04	-	53 696,04	39 306,14
Total II	21 350 103,26	170 113,64	21 179 989,62	16 498 430,16
TOTAL GENERAL (I+II)	44 994 957,62	13 092 479,42	31 902 478,20	25 636 094,53



L'actif

C'est ce que l'APAJH 72-53 possède :



Biens immobiliers, véhicules, épargne.....

Le bilan consolidé – PASSIF (en €)

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	278 654,72	278 654,72
Fonds propres avec droit de reprise	16 007,15	16 007,15
Réserves	7 017 737,05	5 447 886,71
Report à nouveau	442 637,79	857 738,86
Excédent ou déficit de l'exercice	1 410 843,73	1 166 092,08
SITUATION NETTE	9 165 880,44	7 766 379,52
Subventions d'investissement	581 079,45	639 303,38
Provisions réglementées	600 642,50	559 870,01
Total I	10 347 602,39	8 965 552,91
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés	111 889,36	111 889,36
Fonds dédiés	1 310 167,30	1 594 962,14
Total II	1 422 056,66	1 706 851,50
PROVISIONS		
Provisions pour risques	344 160,00	344 160,00
Provisions pour charges	587 949,17	607 818,09
Total III	932 109,17	951 978,09
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 489 518,16	10 550 293,30
Emprunts et dettes financières diverses	5 529,26	5 912,58
Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours	5 090,72	31 729,29
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	550 296,94	454 007,20
Dettes fiscales et sociales	2 609 445,45	2 504 812,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	123 316,71	102 838,95
Autres dettes	416 224,74	359 584,34
Produits constatés d'avance	1 288,00	2 533,82
Total IV	19 200 709,98	14 011 712,03
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	31 902 478,20	25 636 094,53



Le passif

C'est ce que l'APAJH 72-53 doit :



Dettes, salaires, emprunts....

Le bilan

Présentation simplifiée au 31 décembre 2024 (en K€)

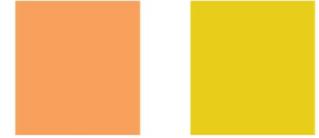
ACTIF			PASSIF		
	2024	2023		2024	2023
ACTIF IMMOBILISÉ	10 722	9 138	FONDS PROPRES	10 348	8 966
Immo. incorporelles nettes	32	7	Fonds propres sans droits de reprise	279	279
Immo. corporelles nettes	10 116	8 535	Fonds propres avec droits de reprise	16	16
Terrains et constructions	6 386	6 650	Réserves	7 018	5 448
Installations et matériels	527	385	Report à nouveau	443	858
autres immobilisations corporelles	445	362	Excédent ou déficit de l'exercice	1 411	1 166
Immobilisations en cours, avances et acptes`	2 758	1 137	Subventions d'investissement	581	639
Immo. financières	574	596	Provisions réglementées	601	560
ACTIF CIRCULANT	10 058	10 196	FONDS REPORTES ET DEDIES	1 422	1 707
Stocks	79	90	PROVISIONS	932	952
Créances	1 726	1 680	DETTES	8 079	7 710
Disponibilités & autres	8 252	8 426	Dettes financières	4 373	4 254
			Dettes d'exploitation	3 706	3 456
TOTAL GÉNÉRAL	20 780	19 334	TOTAL GÉNÉRAL	20 780	19 334
	<i>Variation</i>	<i>1 447</i>		<i>Variation</i>	<i>1 447</i>



GLOSSAIRE

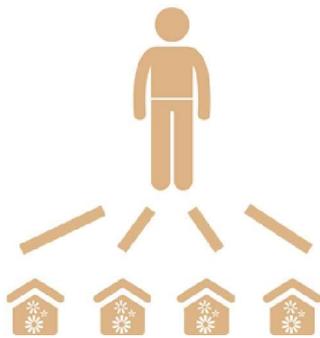
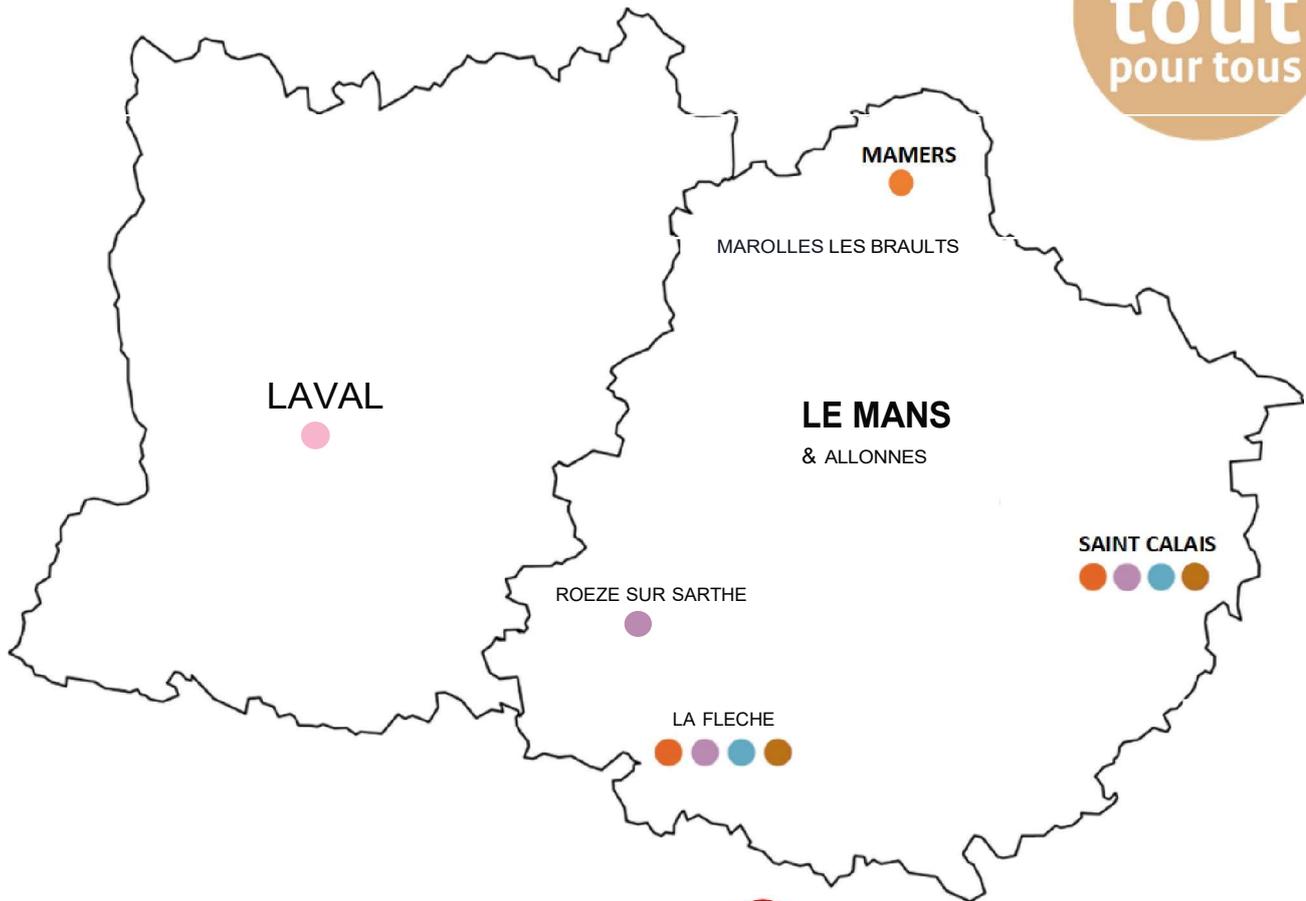
2A	Accompagner Autrement
ADAPEI	Association des Amis et parents d'enfants inadaptés
AGO	Assemblée générale ordinaire
APAC	Atelier protégé des ateliers calaisiens
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
APPAMH	Association Pour le Prêt d'Appareillage aux Malades et Handicapés
ARDESAT	Association régionale des directeurs d'ESAT
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Assistant social
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
CA	Conseil d'administration ou Chiffre d'affaires
CAA	Communication alternative augmentée
CAMSP	Centre d'action médico-sociale précoce
CCAS	Centre communal d'action sociale
CD	Conseil Départemental
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDCA	Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDU	Commission des usagers
CEFRAS	Centre de formation et de recherche à la relation d'aide et de soin
CMP	Centre médico-psychologique
CNH	Conférence nationale du handicap
CNR	Crédit Non Reconductible
COMEX	Commission exécutive
CODIR	Comité de direction
COFIL	Comité de pilotage
COSIA	Collectif inter-associatif en santé
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CREAI	Centre régional d'études, d'actions et d'informations
CRSA	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie
CSE	Comité social et économique
CTS	Conseil territorial de santé
CVS	Conseil de la vie sociale
DAME	Dispositif d'accompagnement médico-social
DAC	Dispositif d'appui à la coordination
DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DI	Dispositif intégré
EA	Entreprise Adaptée
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EANM	Établissement d'Accueil Non Médicalisé
EMAS	Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
EPRD	État des Prévisions de Recettes et de Dépenses

EPSM	Etablissement public de santé mentale
EREA	Établissement régional d'enseignement adapté
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail
ESS	Économie sociale et solidaire
FHSA	Foyer d'Hébergement Semi Autonome
GLA	Gestion Liste d'Attente
GPTEC	Gestion prévisionnelle et territoriale des emplois et compétences
IME	Institut Médico Educatif
ITEP	Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
JMF	Jeunesses musicales de France
LSF	Langue des Signes Française
MDA	Maison de l'autonomie
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MEDEF	Mouvement des entreprises de France
MSA	Mutualité Sociale Agriculture
PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
QVT	Qualité de vie au travail
RAE	Reconnaissance des acquis et de l'expérience
RH	Ressources humaines
SA ESAT	Section Annexe d'ESAT
S3AS	Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation
SAMSAH	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAPFI	Service d'Accompagnement aux Parcours de Formation et d'Insertion
SAS HR	Service d'accompagnement Spécialisé Handicap Rare
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SERAFIN	Services et établissements : réforme pour une adéquation des financements
SSEFS	Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SCIC	Société Civile d'Intérêt collectif
SISM	Semaine d'Information sur la Santé Mentale
SRAE	Structure Régionale d'Appui et d'Expertise
TH	Travailleur Handicapé
TL - TSL	Trouble du langage - Trouble spécifique du langage
TU	Trait d'union
UEE	Unité d'enseignement élémentaire
URSSAF	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
VAD	Visite à domicile
VAIS	Vie affective intime et sexuelle



NOS ÉTABLISSEMENTS & leurs missions

L'accès à
tout
pour tous



Organisation structurée en dispositifs spécialisés pour garantir **TRANSVERSALITÉ** et **COMPLÉMENTARITÉ** dans les réponses aux besoins et attentes des personnes accompagnées.

- Siège administratif
- Insertion sociale - Habitat diffus
- Habitat
- Sensoriel et troubles des apprentissages
- Scolarisation et inclusion enfance - jeunesse
- Activité professionnelle adaptée et transitions
- Entreprises adaptées
- Coordination et prévention des ruptures
- Plateforme d'orientation et de coordination des parcours